

Diagnostic agricole pour la vallée des villards



SOMMAIRE

PARTIE 1 – BILAN ENFRICHEMENT ET DES AIDES PUBLIQUES PERÇUES	4
1. Historique des aides publiques	4
2. Comparaisons de vues aériennes anciennes sur différents secteurs	7
3. Facteurs explicatifs de la dynamique d'enfrichement	11
PARTIE 2 – Etat des lieux de la Vallée des villards	13
1. Méthodologie :	13
2. Résultats :	14
3. Synthèse et préconisations :	14
4. Projection des exploitations :	17
PARTIE 3 – VISION DES HABITANTS DE LA VALLEE	18
Méthodologie :	18
Résultat :	18
Synthèse	18
PARTIE 4 – COHERENCE ENTRE PROJET POLITIQUE, L'ENTRETIEN DE L'ESPACE ET LES AUTRES ENJEUX DU TERRITOIRE	19
Objectif et méthodologie :	19
Résultats :	19
Bilan et pistes de réflexions :	19
PARTIE 5 – PLAN D'ACTION	21
1. Créer du dialogue constructif	21
2. Mise en place de contrats de location	21
3. Faciliter le multi usage de l'espace	22
4. Améliorer le potentiel fourrager et la maîtrise de l'embroussaillage	22
5. Actions forestières	23
Annexes	24

1. Contexte et objectifs de la demande

- Les deux communes des Villards, par leur vallée, forment une entité géographique et agricole cohérente. Les intervenants agricoles travaillent souvent sur cet ensemble. Elles sont confrontées toutes deux à une déprise agricole et une dynamique d'embroussaillage autour des hameaux comme en alpage. Leur souhait est d'enrayer ce phénomène, de rouvrir des espaces pour maintenir les exploitations existantes, favoriser l'installation de nouveaux exploitants et permettre d'apporter des solutions à des exploitations situées en dehors de la Vallée des Villards mais à une distance raisonnable (par exemple à l'échelle de la Communauté de Communes ou du Département).

La qualité des paysages entretenus par l'agriculture, comme celle des produits qu'elle propose, sont des facteurs d'attractivité des territoires.

- Les deux communes de la Vallée des Villards ont missionné la **Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc** et la **Société d'Economie Alpestre de Savoie** afin de les accompagner dans la réalisation d'un diagnostic foncier et agricole répondant au double-objectif suivant :
 - 1- Réaliser une étude bilan, évaluation et prospective des actions agricoles en lien avec les problématiques de fermeture du paysage
 - 2- Dégager des orientations technico-économiques sur les exploitations agricoles en recherchant une conciliation entre les besoins des systèmes d'élevages et ceux des deux collectivités territoriales

Cette expertise a été conduite au cours de l'année 2021.

PARTIE 1 – BILAN ENFRICHEMENT ET DES AIDES PUBLIQUES PERÇUES

Cette première étape a pour objectif de réaliser un état des lieux de l'ensemble des aides financières perçues depuis la fin des années 1990 par les communes de Saint Alban et Saint Colomban des Villards mais également l'AFP Intercommunale des Villards concernant des opérations de reconquêtes de surfaces en déprise et d'équipements des secteurs de pâturage.

Nous avons retranscrit l'ensemble de ces aides dans des tableaux de synthèse (annexe 1), complétés par une cartographie localisant ces travaux à l'échelle des deux communes.

Une comparaison de vues aériennes anciennes au niveau de différents hameaux permettra de visualiser les dynamiques de végétation sur ces deux communes.

Nous compléterons cette analyse spatio-temporelle et financière par analyse à « dire d'expert » sur les facteurs explicatifs des tendances observées et des trajectoires futures possible.

1. Historique des aides publiques

Nous pouvons répartir l'ensemble des aides publiques en 3 programmes d'investissement :

- **1^{er} programme d'investissements entre 1997 et 2002 :**

Montant total prévisionnel = 1 123 287 Fr HT soit 196 220 € HT

- **2^{ème} programme d'investissements en 2003 :**

Montant total prévisionnel = 36 181,60 € HT

- **3^{ème} programme d'investissements en 2005 : Programme de gestion de l'espace sur le territoire de l'AFP des Villards**

Montant total prévisionnel = 200 000 € HT sur 10 ans

Entre 1997 et 2015, **432 401 € HT** de montant de travaux subventionnés ont été projetés.

Cela représente 10 projets de débroussaillage et de reconquête, 2 projets d'acquisition de matériel de débroussaillage, 5 projets de mise en place d'équipements sur des surfaces de pâturage (point d'eau et plateforme de traite), pour un montant d'aides publiques potentiel de **354 540 € HT**.

La plupart de ces travaux ont été réalisés, deux projets de débroussaillage et un projet de création de points d'eau n'ont pas été réalisés. Pour certains nous n'avons pas d'éléments de réponse.

**Programme d'aménagements pastoraux de 2005 financé par des aides publiques
sur le périmètre de l'AFP intercommunal des Villards
Communes de Saint-Alban-des-Villards et de Saint-Colomban-des-Villards**



AFP intercommunal des Villards
Parcelles exploitées en 2005 par :

- Michel DARVES BLANC
- Ulysse DARVES BLANC
- Thierry MARTIN COCHET
- GAEC de la Flie

AFP intercommunal des Villards
Travaux à la charge des éleveurs
Nettoyage (épierrage, broyage, retrait branchage, ronces, etc...)

Travaux à la charge d'entreprises

- Broyage
- Epierrage
- Epierrage mécanique
- Dessouchage

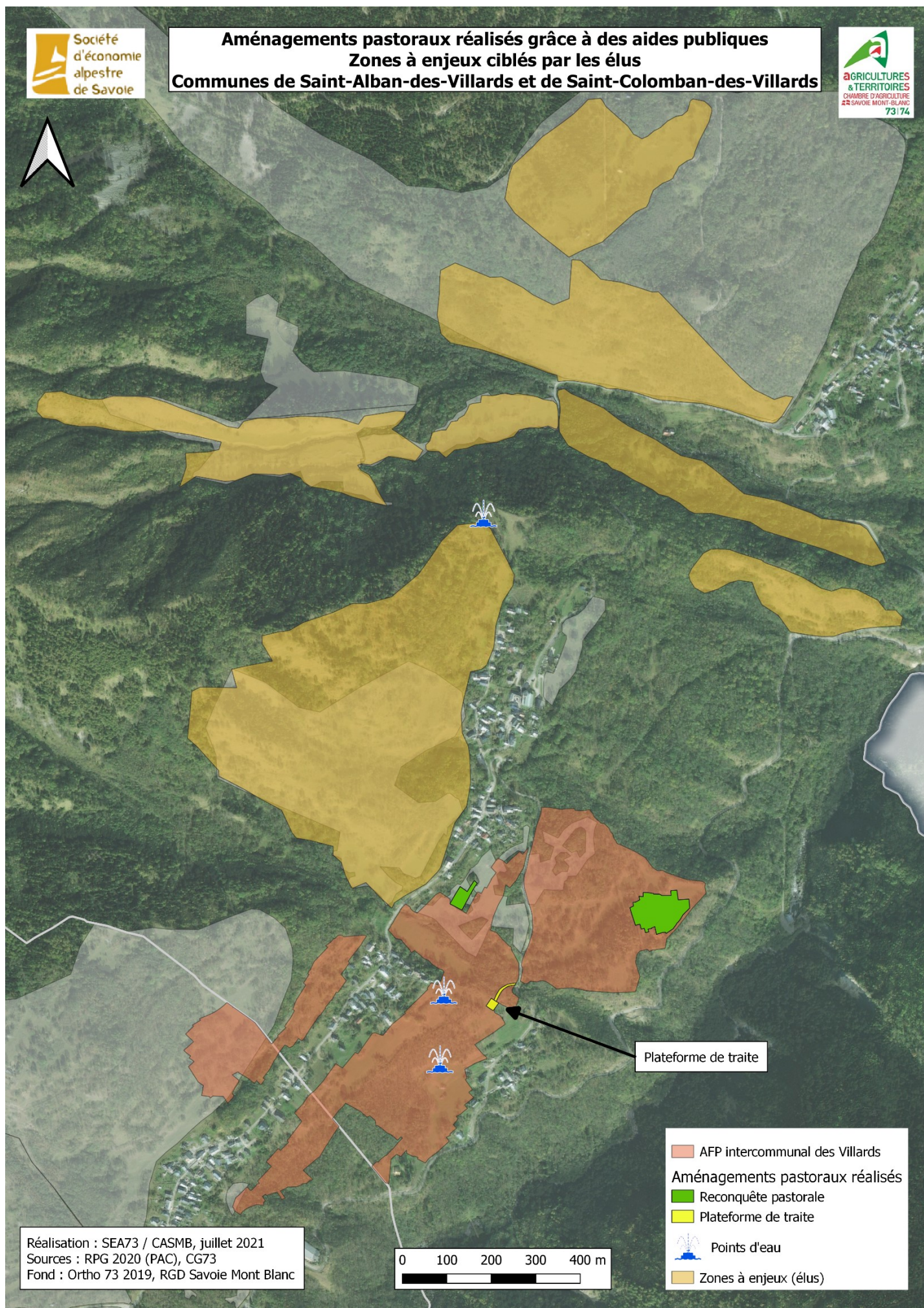
0 100 200 300 m

Réalisation : SEA73 / CASME, juillet 2021
Sources : RPG 2020 (PAC), CG73
Fond : RCG Ortho 2019

Aménagements pastoraux réalisés grâce à des aides publiques

Zones à enjeux ciblés par les élus

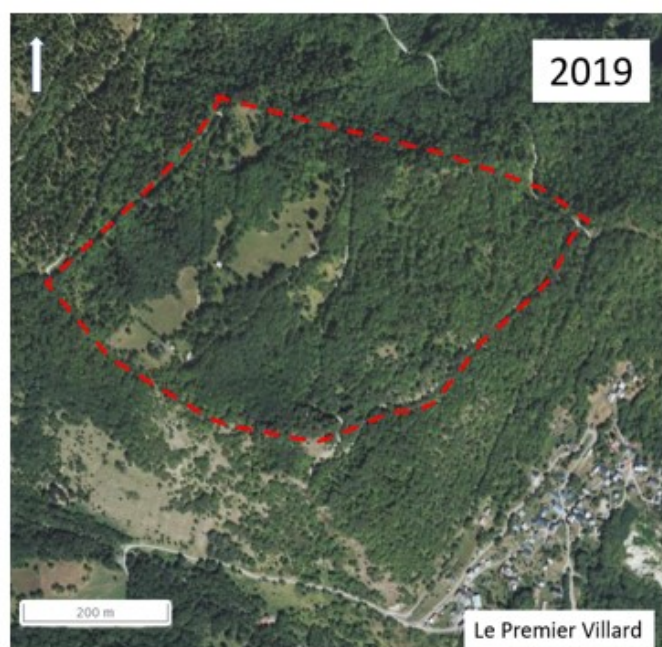
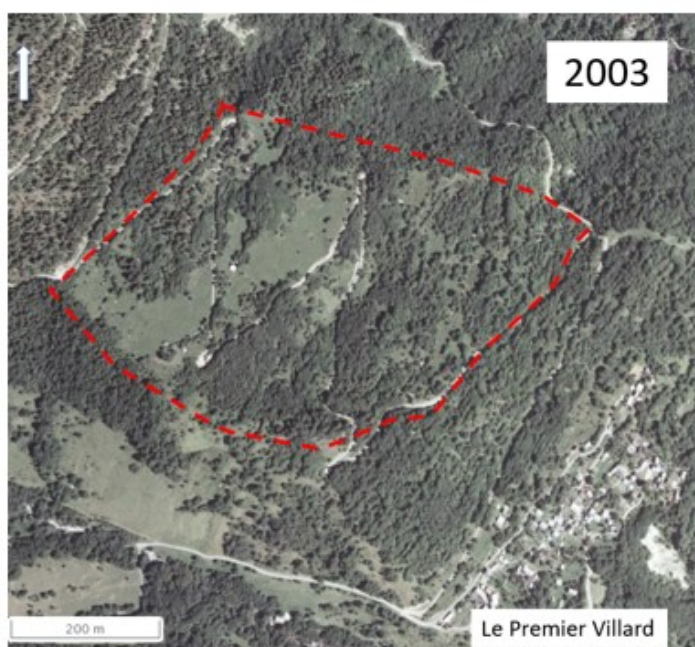
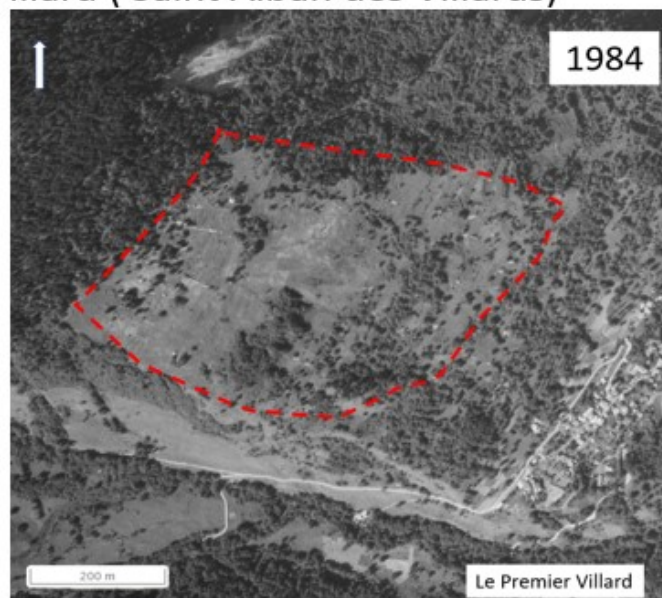
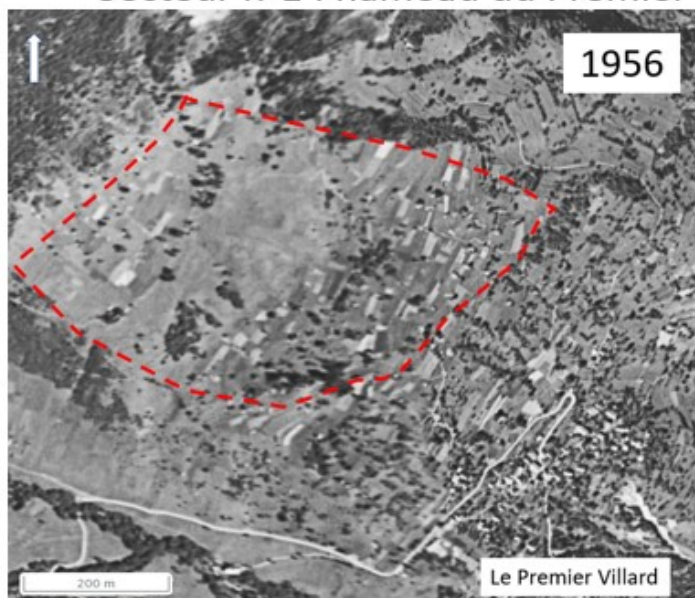
Communes de Saint-Alban-des-Villards et de Saint-Colomban-des-Villards



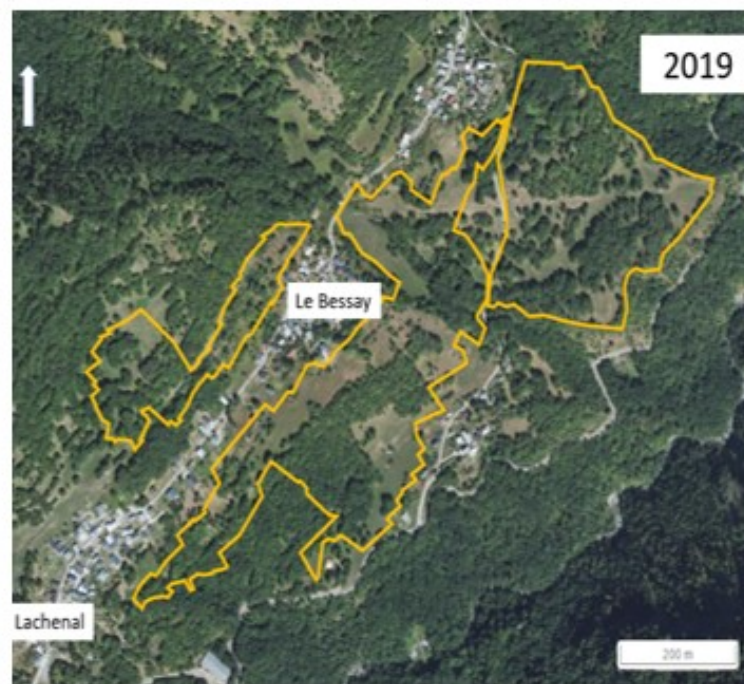
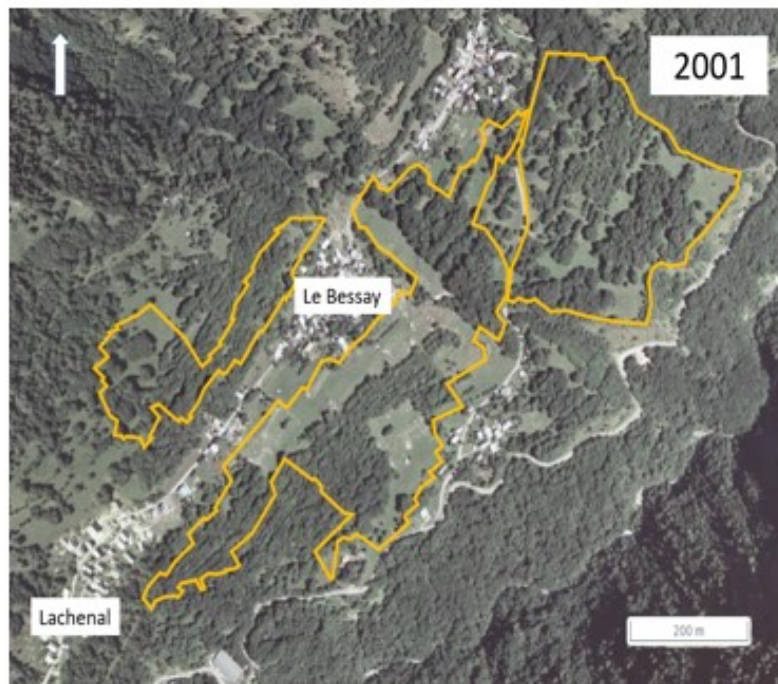
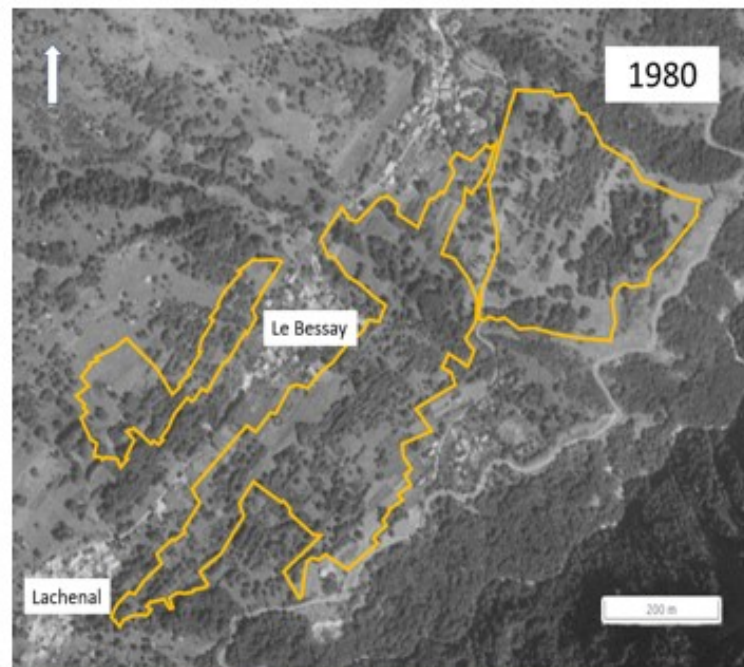
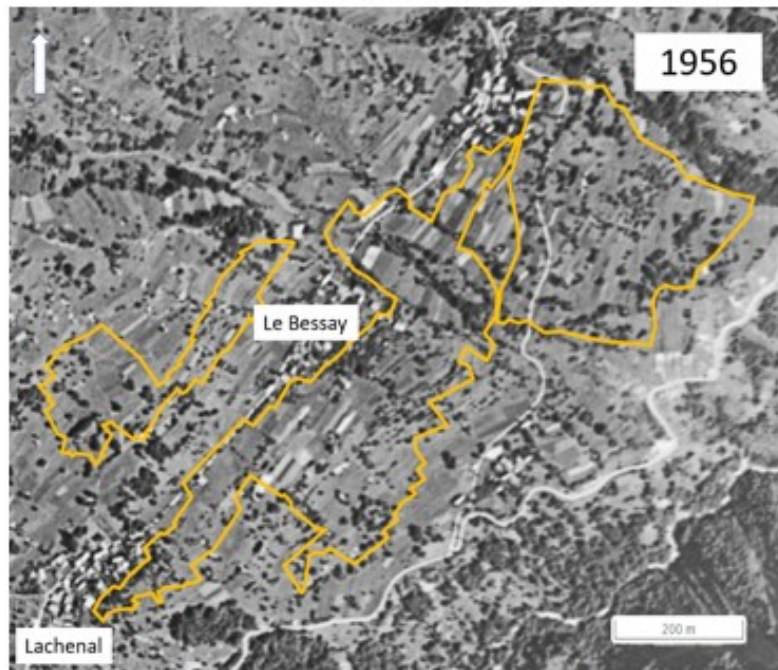
2. Comparaisons de vues aériennes anciennes sur différents secteurs

Source : www.geoportail.fr

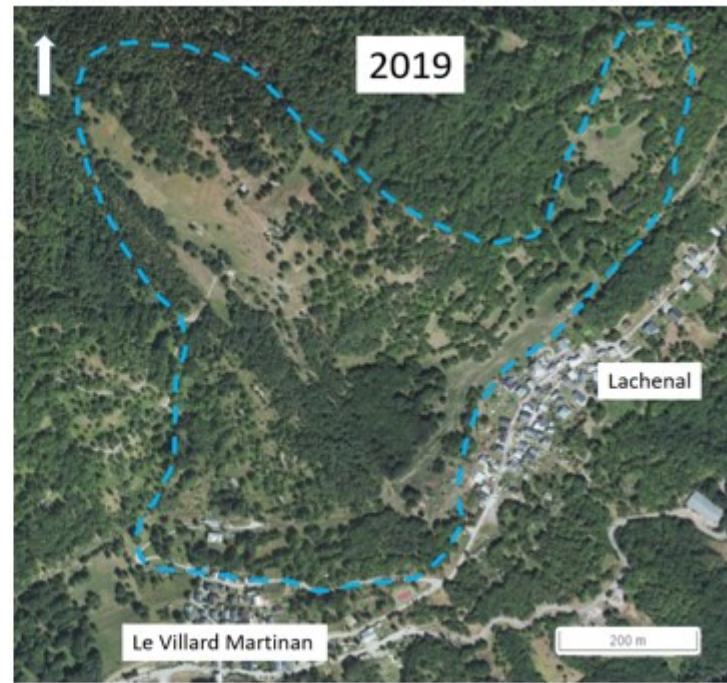
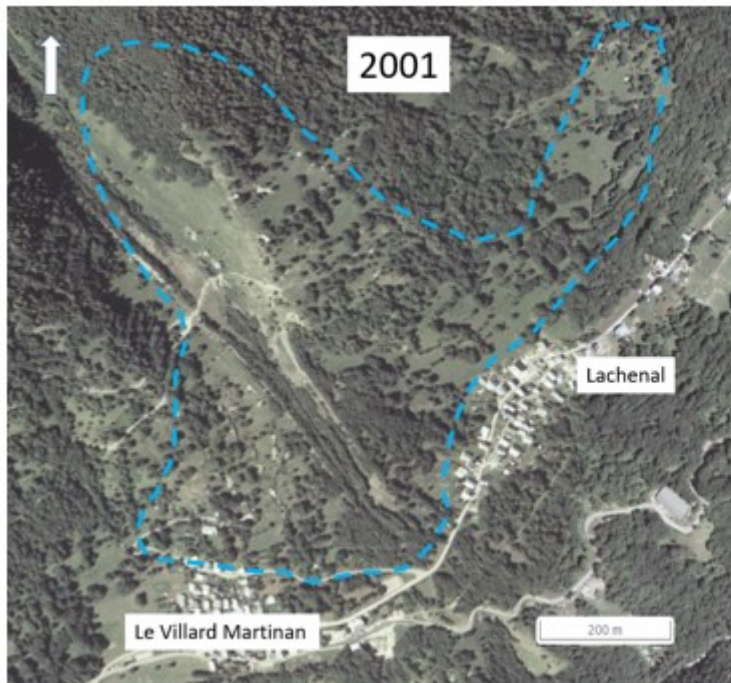
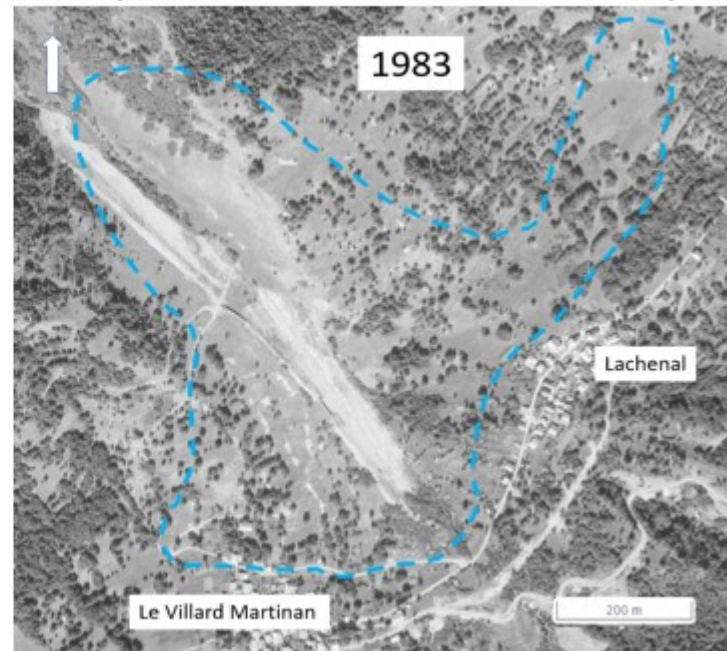
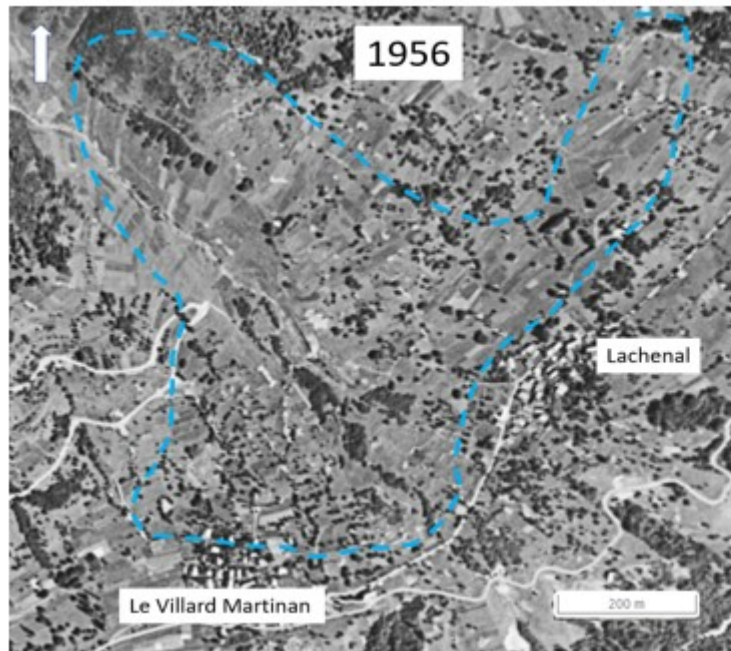
Secteur n°1 : hameau du Premier Villard (Saint Alban des Villards)



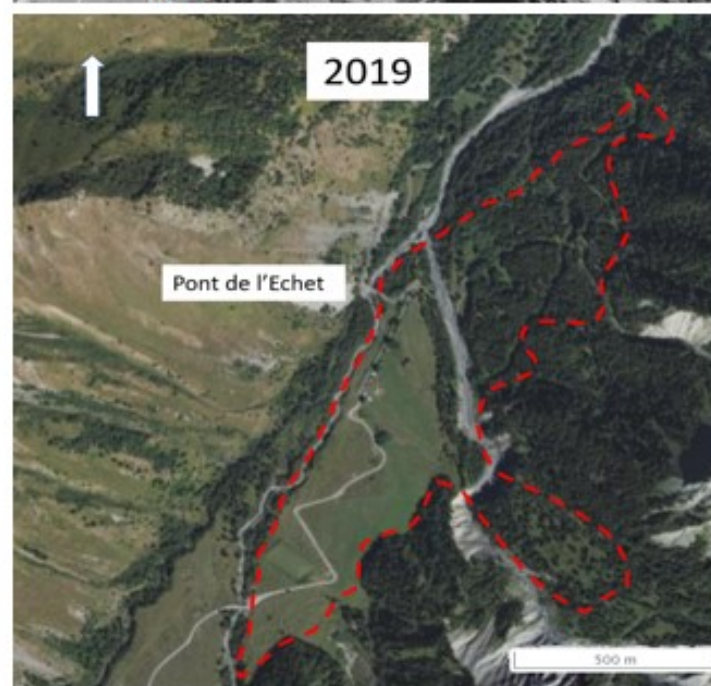
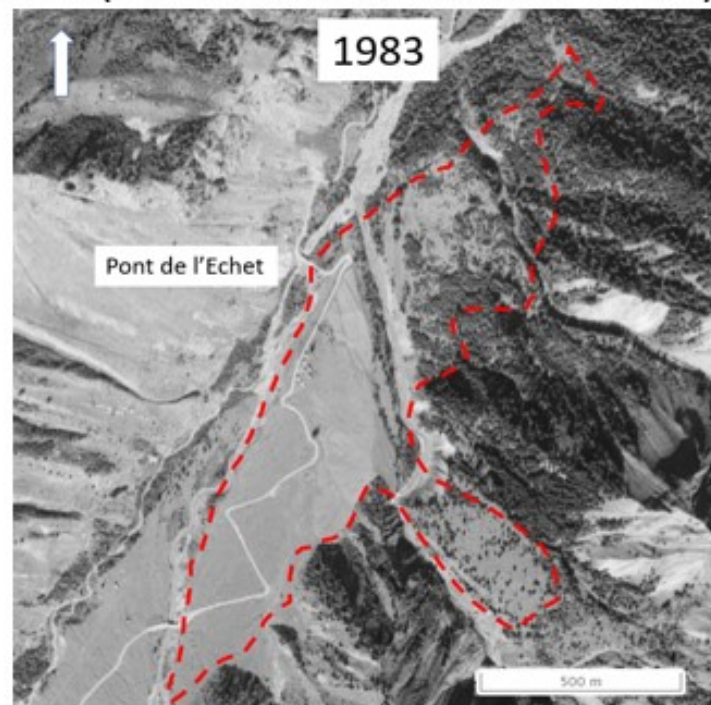
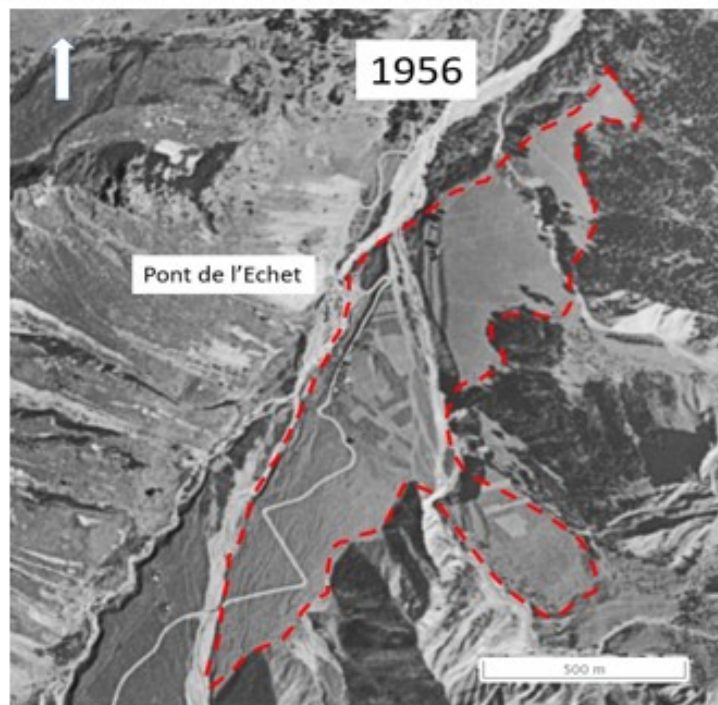
Secteur n°2 : AFP intercommunale des Villards



Secteur n°3 : hameau du Villard Martinan (Saint Colomban des Villards)



Secteur n°4 : secteur du Pont de l'Echet (Saint Colomban des Villards)



3. Facteurs explicatifs de la dynamique d'enrichissement

Depuis plusieurs décennies les communes de Saint Alban et Saint Colomban des Villards font face à une forte avancée des milieux forestiers au détriment des surfaces agricoles utilisées pour du pâturage ou de la fauche.

La comparaison des vues aériennes anciennes sur plusieurs décennies et sur plusieurs secteurs de ces deux communes permet d'attester de cela.

- **Un territoire de montagne où l'exploitation agricole est difficile**

Le territoire de ces deux communes est fortement en pente, de nombreuses surfaces sont exploitables uniquement avec du matériel agricole spécialisé et donc coûteux. Par ailleurs une grande partie du territoire est non mécanisable même avec du matériel spécialisé à cause d'une pente trop forte et/ou de la présence de nombreuses terrasses et de murgers.

Le climat montagnard du territoire renforce les contraintes qui pèsent sur les exploitations agricoles : la durée de la période hivernale est importante, la durée de la période végétative en est d'autant réduite. Cela impose aux exploitations de produire ou d'acheter de grosses quantités de fourrages pour nourrir les animaux à la mauvaise saison.

Enfin le parcellaire des deux communes est très fortement morcelé, notamment sur les parties basses, au niveau des hameaux. Ce manque de maîtrise foncière complique la mise en place de projets (bâtiments, desserte, équipement des surfaces de pâturage ...)

- **L'influence de ce contexte sur la démographie et exploitations agricoles du territoire**

Ces difficultés d'exploitation et de vie sur ces communes impliquent un fort exode rural et la disparition de nombreuses exploitations agricoles depuis plusieurs décennies.

Population de la vallée des Villards	Saint Colomban des Villards	Saint Alban des Villards	Population totale
1900	1143	746	1889
1950	400	265	665
2020	132	88	220

D'autant que depuis le début du 20 -ème siècle, l'industrialisation du département de la Savoie et notamment de la vallée de la Maurienne, pourvoyeuse de nombreux emplois a entraîné de nombreux actifs agricoles à l'exode rural.

En 1968 on compte environ 12 exploitations agricoles elles ne sont plus que 4 en 2021.

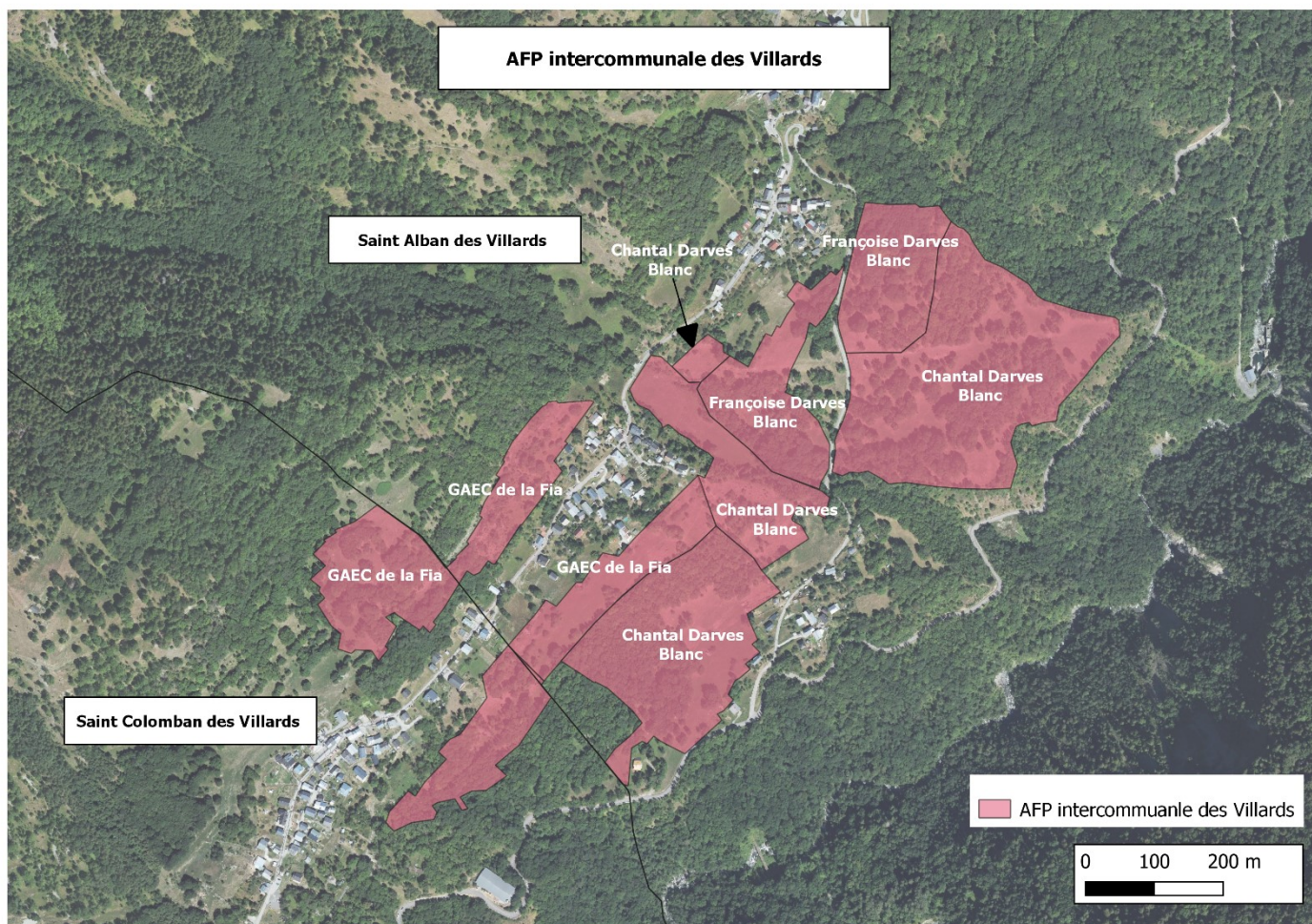
Cela entraine la diminution du nombre de bêtes présentes sur la commune ainsi une diminution de la pression de pâturage.

Par ailleurs la diminution du nombre d'actifs agricoles entraine une gestion moins précise, notamment en termes de conduite de pâturage et d'entretien des surfaces.

Enfin la diminution de la population, fait que les actifs agricoles peuvent de moins en moins recourir sur des aides ponctuelles de la famille ou des gens habitants à proximité, lors des périodes de forte charge de travail. Les systèmes d'entraide en période de forte activité étaient très présents il y a encore quelques décennies et permettait la viabilité de l'exploitation en termes de charge de travail sans avoir à recourir à de la main d'œuvre salariée.

Tous ces facteurs conjugués entraînent une forte diminution de la capacité d'exploitation et d'entretien du territoire de ces deux communes.

4. Focus sur l'AFP intercommunale des Villards



La carte ci dessus représente les surfaces attribuées à des exploitants agricoles au sein de l'AFP intercommunale des Villards. Ces données sont approximatives puisque l'AFP n'a pas été en capacité de nous transmettre le découpage précis du parcellaire attribué à chaque exploitant et n'a pas souhaité nous transmettre les contrats de location avec chacun des exploitants. De fait nous ne disposons que de peu d'informations concernant l'AFP.

Le territoire de l'AFP est partagé entre 4 exploitants agricoles. Un des lots, jusqu'à présent inexploité et non attribué a récemment été attribué à Frédéric Sornet, exploitant chevrier sur la commune de Saint Colomban des Villards.

Lors d'une visite de terrain avec la présidente de l'AFP à l'automne 2021, nous constatons une dynamique de refermeture sur la majeure partie du territoire de l'AFP. Globalement, la pression de pâturage mise en œuvre par chacun des exploitants n'apparaît pas suffisante pour contenir la dynamique ligneuse. De plus les exploitants ne mettent pas suffisamment en œuvre des travaux d'entretien pour compenser le manque de pression de pâturage.

Chantal Darves Blanc dispose d'un contrat de location avec l'AFP, cependant elle n'est plus exploitante sur la vallée des Villards. Des génisses sont « prises en pension » à un exploitant de la vallée.

Lors de différents échanges, la Présidente de l'AFP fait part de nombreuses difficultés de gestion de l'AFP et d'entretien du territoire (manque de moyens pour porter des projets et pour faire vivre l'AFP...).

La Société d'Economie Alpestre, dans le cadre de sa mission d'accompagnement des AFP du département, a à de maintes reprises proposé à la présidente d'intervenir gratuitement en réunion du bureau de l'AFP pour tenter de trouver des solutions aux problématiques rencontrées et d'accompagner l'AFP dans son fonctionnement. Nous n'avons pas eu pour le moment de retours suites à ces propositions.



Surfaces agricoles en déprise au sein de l'AFP

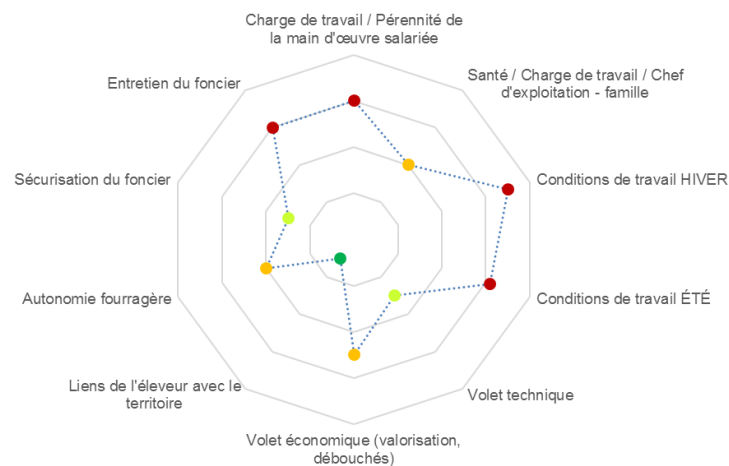
PARTIE 2 - Etat des lieux de la Vallée des villards

1. Méthodologie :

Nous avons enquêté tous les agriculteurs qui utilisent des terres dans la vallée des villards afin d'expertiser :

- les **forces et faiblesses** de chaque système
- de recueillir les **besoins** de chacun
- d'analyser la **cohérence** de chaque système

Pour analyser la cohérence des systèmes, le rendu est fait par un **diagramme** et des points de couleur. Plus le point est au centre et de couleur verte, plus c'est une force de l'exploitation. A contrario, un point en périphérie en rouge présente une véritable faiblesse. Rapidement, on peut donc percevoir les forces et faiblesses de chaque système.



Les critères choisis ont été présentés, discutés et validés par le comité de pilotage (élus) de l'étude :

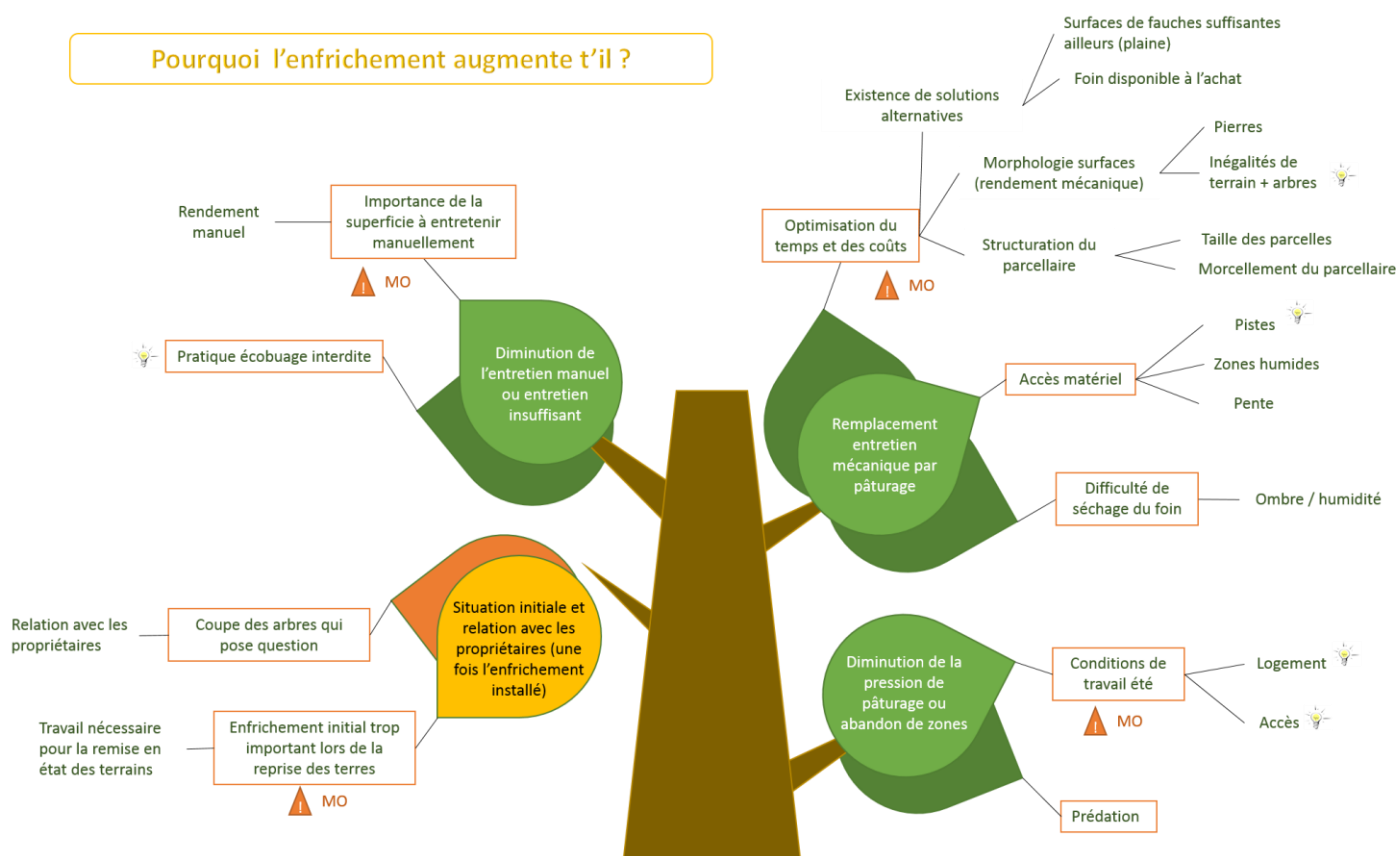
- **1. La main d'œuvre**
 - Charge de travail – Pérennité de la main d'œuvre salarié : Problématique de recrutement, Main d'œuvre compétente, Pics de travail – horaires contraignants
 - Charge de travail des chefs d'exploitations : Problématiques de santé ; Conciliation vie privée / vie professionnelle ; Age et anticipation de la transmission ; Travaux délégués à des tiers ; Concurrence avec des activités extérieures ; Présence d'aide familiale et pérennité
 - Condition de travail hiver : Mécanisation ; Accès ; Eloignement bâtiment / habitation
 - Condition de travail en alpage : Accès, Logement, Multiusage
- **2. Technique et économique**

- Volet technique : Stratégie de production de l'éleveur ; Impact des conditions d'élevage ; Résultats actuels par rapport au potentiel / objectifs ; Etat sanitaire du troupeau ; Impact de la prédation
 - Volet économique : Stratégie de valorisation de l'éleveur ; Prix de vente des produits ; Echelle de commercialisation : locale, régionale, nationale ; Satisfaction de l'éleveur par rapport à ses résultats ; Capacité à vivre de l'activité agricole
- 3. **Liens avec le territoire** : Implication dans des structures collectives (CUMA, GIDA, coop, abattoir, ...) ; Cohabitation avec d'autres activités (multiusage)
- 4. **Le foncier**
- Autonomie fourragère : Achat de fourrages et de céréales ; Vente de l'excès de production
 - Sécurisation du foncier : Présence de baux, conventions ; Relations avec les propriétaires ; Incertitude de l'agriculteur
 - Entretien du foncier : Arrangements avec d'autres agriculteurs ; Facilité d'utilisation (accès, mécanisation, ...) ; Gestion du pâturage ; Pratiques d'entretien

2. Résultats :

- Les données individuelles présentées en comité de pilotage sont dans l'annexe 2.
- Carte « surfaces exploitées par chacun » voir annexe 3,
- Carte « problématiques sur le foncier » : annexe 4

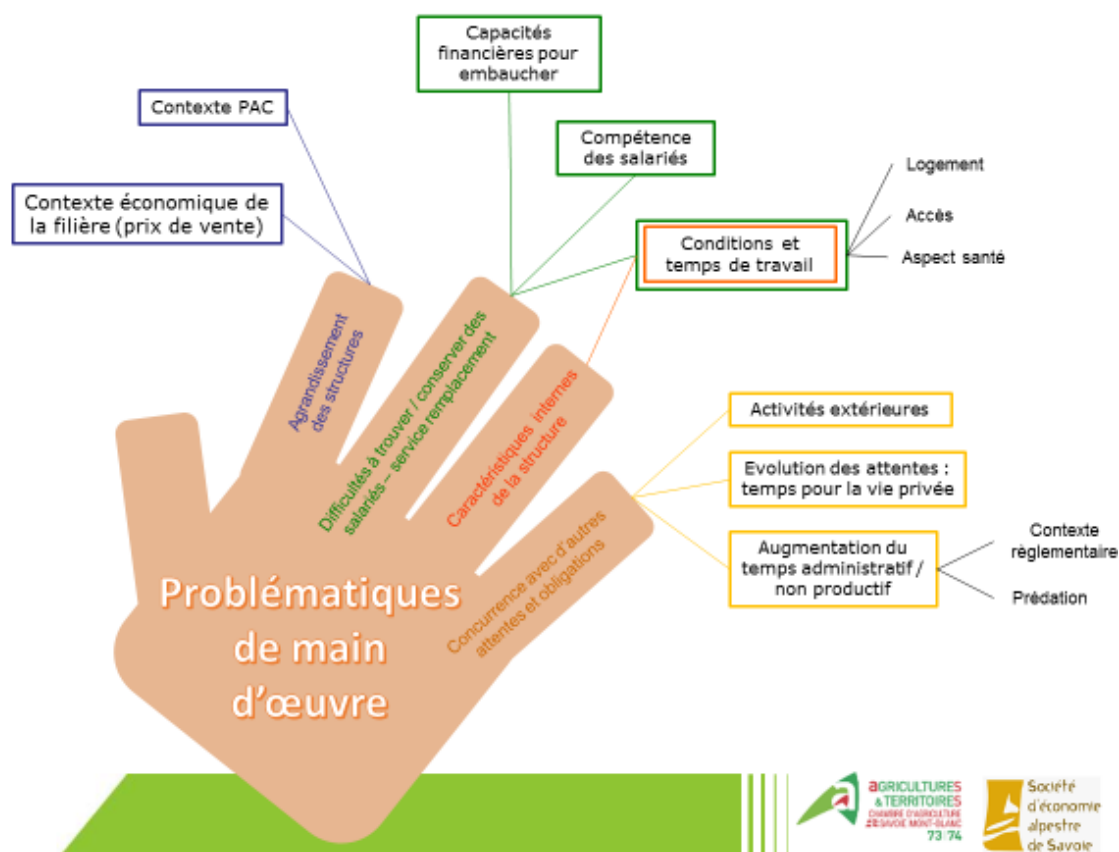
La synthèse des entretiens a permis aussi de synthétiser les **causes multifactorielles du développement de l'enfrichement**. Cette synthèse illustre les nombreuses questions ou sujets à traiter pour travailler à la reconquête de zones agricoles



3. Synthèse et préconisations :

Les difficultés remontées par les éleveurs :

- Evolution de la PAC (perennité économique) : dépendance liée aux aides de la PAC, incertitude du maintien de ces aides
- Prédation : pression de predation en progression qui impact le fonctionnement global des exploitations
- La valorisation des produits : difficulté à maintenir une haute valeur ajoutée aux produits vendus localement (contrats avec des bouchers, coopérative laitière) pour certains ; manque de valeur ajoutée pour les filières longues (non locales)
- Accès alpage : manque d'équipement et difficulté à créer de nouveaux équipements
- AFP : difficultés de fonctionnement et manque de communication entre acteurs
- La main d'œuvre : diminution de l'aide familiale ; difficulté à mobiliser et à perenniser de la main d'œuvre qualifiée ; évolution des modes de vie (temps libre...)



Des incertitudes communes sur l'avenir



4. Projection des exploitations :

Lors des entretiens individuels, un temps a été consacré sur leur projection quant à leur fonctionnement global. Dans quel état d'esprit se situe chaque exploitation ?

→ **Maintien à l'identique**

- Anne Karine FAVRE BONTE
- Françoise DARVES BLANC
- René TAVAN
- Frédéric GALLE
- Jean-Pierre CURT

→ **Evolution potentielle** : la transmission va très certainement faire évoluer les structures mais ces dernières ne sont pas connues à ce jour. Bien que le sujet de transmission ne soit pas tabou, les deux exploitations envisagent différents scénarii mais il n'y a rien de concret à ce jour.

- GAEC de la Fia
- René VIAL

→ **Avenir Incertain** : Les problèmes de bâtiments pour Adrien et David expliquent cette forte interrogation. Le projet de Thierry Bozon reste trop peu défini pour pouvoir émettre un avis sur un véritable projet agricole durable. Le lien avec Sébastien SORNET n'est d'ailleurs pas bien défini.

- Adrien MAURINO
- Thierry BOZON – Sébastien SORNET
- David PILLE

Les **situations des exploitations sont très hétérogènes** dans leur mode de production, dans leur objectif de production, dans leur choix d'exercer leur métier mais aussi dans leur projection. Certains sont arrivés à se projeter en clarifiant les projets à mener pour avancer alors que d'autres n'y arrivent pas.

Préconisation de lecture des résultats :

Nous conseillons d'utiliser ces analyses individuelles d'exploitations pour :

- **Prendre connaissance des enjeux** et projets individuels en date de septembre 2021
- De connaître les **forces et faiblesses de chacun** afin de pouvoir travailler de concert pour les aider à y faire face
- D'avoir une vision globale des exploitations et de pouvoir analyser la **pertinence de certains projets** en fonction de la réalité de chacun en termes de **cohérence**. Exemple : Est-il pertinent d'agrandir la surface exploitée alors qu'il y a déjà un problème de main d'œuvre et des difficultés à entretenir ? quelle réalité économique de production agricole ?

PARTIE 3 - VISION DES HABITANTS DE LA VALLEE

Méthodologie :

Pour recueillir la vision des propriétaires locaux, il a été décidé par le comité de suivi d'organiser une séance de concertation collective en invitant largement des propriétaires et élus locaux. Cette rencontre a été organisée le 3 septembre 2021 et animée par la SEA73 et la chambre d'Agriculture.

Au préalable de cette rencontre, une petite dizaine d'entretien ciblés a permis de proposer un diagnostic. Ce dernier a servi de base de travail.

Résultat :

Le compte rendu de la réunion : cf Annexe 5

Synthèse

Le constat d'évolution de paysage via l'enfrichement **est partagé** par tous ; Est-ce une fatalité ? Plus généralement, est ce que cette évolution aura aussi un impact indirect sur des risques naturels (avalanches, incendies...) ; Nombreux pensent qu'il est urgent d'intervenir.

Il faut trouver **un lieu de dialogue pour qu'ensemble (tous les acteurs)** puissent se saisir de cette problématique, y faire face et construire un projet de territoire. Il est important de se regrouper car c'est **un préalable à la mise en place d'actions**. Aujourd'hui, les propriétaires et les agriculteurs ne travaillent pas ensemble. Bien qu'une meilleure communication doive permettre de faciliter cette démarche, il semble indispensable que chacun arrive à se respecter et rester à sa place. La question de l'évolution rapide des pratiques agricoles est importante à prendre en compte. Il est important d'essayer de comprendre les pratiques de chacun avant de proposer des pistes ou des changements.

La séance de travail collective a permis de pointer plusieurs thématiques de chantiers :

1. **Les accès** : comment désenclaver les parcelles ?
2. **Prioriser les zones d'actions** en fonction de différents critères.
3. **Maitrise foncière** : comment dynamiser l'AFP ? doit-on l'agrandir ? peut-on travailler avec une autre forme juridique ?
4. Mise en place de **contrats de location** : c'est une demande des propriétaires de structurer les contrats entre agriculteur et propriétaire. De nombreuses questions juridiques ont été recensés à ce sujet. L'appui d'une tierce structure semble importante sur la question juridique d'un côté mais aussi sur l'expertise de la qualité des terres et des besoins d'entretien.
5. Améliorer l'entretien par du **matériel plus adapté** à la Haute Montagne, ou en proposant de faire venir **plus d'exploitants**
6. **Gestion forestière** : Ce sujet est parti des enjeux d'élagage pour permettre de faciliter l'entretien mécanique par les exploitations mais il peut être traité aussi dans son ensemble sur la gestion forestière. Un travail peut être accompagné en fonction de la motivation du territoire par des agents forestiers pour mener des projets collectifs qui peuvent être intéressant du point de vue ressource forestière mais aussi agricole et paysager.
7. Multi-usage : un travail sur le **partage de l'espace** plus particulièrement sur les accès devra permettre une meilleure cohabitation entre randonneurs et élevage (chien de protection).

PARTIE 4 – COHERENCE ENTRE PROJET POLITIQUE, L'ENTRETIEN DE L'ESPACE ET LES AUTRES ENJEUX DU TERRITOIRE

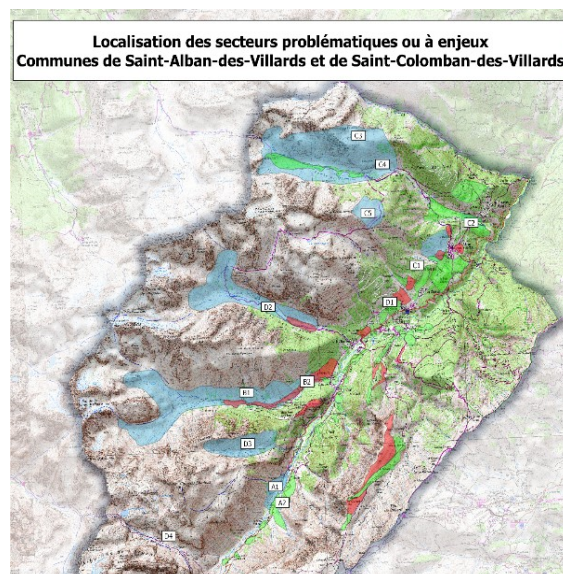
Objectif et méthodologie :

L'objectif de cette étape de travail était de confronter la vision de l'entretien de l'espace par les éleveurs avec celle des élus. A travers ce travail, il s'agissait de trouver des leviers pour concilier les différents enjeux afin d'aboutir à un développement équilibré et durable des surfaces agricoles.

Sur la base du travail réalisé au cours des parties 1 et 2 de ce diagnostic, nous avons réalisé en partenariat avec les élus communaux, une carte des secteurs agricoles et pastoraux soumis à enjeux de déprise, de refermeture paysagère.

Suite à cela des entretiens individuels avec chaque exploitant agricole pâturent dans une ou plusieurs zones à enjeux ont été organisés le 21 janvier 2022 en mairie de Saint Alban des Villards. Ces entretiens étaient conduits par les techniciens SEA, CASMB et les élus communaux. Il a été fait le choix de se consacrer en priorité sur les 4 exploitations du territoire.

Le compte rendu ci-dessous retrace les échanges et objectifs fixés lors de ces entretiens pour chacun des secteurs à enjeux identifiés.



Résultats :

- Compte rendu de la réunion du 21 janvier 2022 → Annexe 6
- Carte → Annexe 6

Bilan et pistes de réflexions :

Cet exercice, **moment privilégié** de discussion entre les agriculteurs et les élus, a été apprécié. Nous préconisons de poursuivre ce type d'échange avec un moment d'écoute des agriculteurs, un état des lieux des éventuels problèmes recueillis par les communes et un moment d'échange autour de solution.

Nous pensons qu'en très grande majorité, **l'exploitant** a toujours une part de responsabilité donc **d'engagement sur une piste d'amélioration possible sur l'entretien de cet espace**. Si ce dernier n'arrive pas à prendre des engagements sur des essais ou sur des modifications de pratiques connues, il sera très difficile de faire inverser la dynamique d'embroussaillage.

Néanmoins, il est important de **travailler ensemble** sur les aménagements, investissements ou fonctionnement qu'il convient de **coconstruire** pour y faire face.

Par exemple, si la broussaille peut être maintenue par un entretien mécanique avec l'ouverture d'un accès de 30 m, il faut travailler de concert sur ce projet. Nous préconisons lors d'éventuels entretiens futurs d'utiliser le **diagramme de cohérence** pour ne pas oublier de se poser toutes les bonnes questions.

Il convient aussi de travailler **à conventionner avec chacun les terrains exploités**. Il peut être envisager de faire plusieurs contrats de différents types s'il existe des interrogations sur la capacité d'entretien de l'exploitant sur certaines surfaces. Nous pensons qu'il est difficile de traiter tous les problèmes soulevés en une seule fois. Il faut commencer petit à petit.

Il peut exister une dérive sur les primes PAC à savoir qu'une exploitation cherche des surfaces uniquement pour des aides européennes. Il faut toujours se poser les questions **du besoin du troupeau et de la cohérence et objectifs de la gestion herbagère**. De même que le développement d'un projet agricole doit toujours être argumentée d'un point de vue économique et d'un point de vue main d'œuvre. Une expertise technique peut être faite par une prestation extérieure mais elle n'est pas forcément pertinente. Vous pouvez aussi vous donner la possibilité de faire des années tests. Le **suivi et l'évaluation des résultats** seront des éléments clefs.

Nous pensons également que la pression de pâturage, les capacités d'exploitation et d'entretien des surfaces, ne sont pas assez importantes sur les deux communes. Cela explique la dynamique d'enfrichement et de refermeture en cours depuis plusieurs décennies. Cela renvoi à deux problématiques :

- Le manque de bêtes pour assurer une pression de pâturage suffisante
- Le manque d'actifs et de main d'œuvre agricole pour mettre en place des pratiques d'exploitation et d'entretien adaptés (dimensionnement et rotation des parcs de pâturage, fauche de l'ensemble de terrain mécanisables, broyage des refus après la pâture...)

Plusieurs pistes seraient à étudier pour palier à ces problématiques :

- **Augmentation de la pression de pâturage** durant l'été, aux abords des hameaux, notamment sur les surfaces non mécanisables (maintien de petits lots de bêtes en bas, prises en pension de lot de bêtes...). Nous retrouvons souvent sur les secteurs embroussaillés des pratiques comme un cycle de pâturage au printemps et un cycle de pâturage à l'automne. Or cela ne permet de contenir la dynamique ligneuse. L'objectif pour les éleveurs pourraient être de tester de nouvelles techniques d'exploitation (modification des parcs et des cycles de pâturage).
- **Mettre en place des synergies de pâturage entre exploitants** : par exemple proposer des « arrangements » entre exploitants pour changer ponctuellement le type de bêtes, de pratique et de pression de pâturage. Cela apportera plus d'impact sur des jeunes ligneux. Une surface qui ne serait pâturée que par des bovins durant plusieurs années et sans opérations d'entretien aurait de risques de s'enfricher. Il pourrait également être pertinent de réfléchir à la mise en place d'un troupeau d'intérêt collectif : proposer à un exploitant extérieur à la commune de faire pâturer un troupeau type petit ruminant sur l'ensemble des surfaces soumises à enfrichement sur les deux communes au cours de l'été, lorsque toutes les bêtes de la commune sont en alpage.
- **Réfléchir à l'attribution de surfaces à un nouvel exploitant.** La compétence, la capacité et l'envie de l'exploitant à s'engager dans cette démarche de reconquête sur le territoire sont les premiers éléments à prendre en compte. Attention à ne pas devoir gérer seulement les plus mauvaises surfaces que personne ne souhaite. Il faut garder un minimum d'équilibre. Un troupeau de petits ruminants apparaîtrait plus adapté au vu du contexte et des enjeux du territoire. Cela pourrait se traduire de deux manières :
 - Installation d'un exploitant à l'année sur la commune : cela implique que cet exploitant puisse avoir ou faire construire un bâtiment d'exploitation et un logement. Cependant le fait que d'avoir un exploitant avec un siège d'exploitation sur la vallée des Villards, irait dans le sens d'une gestion plus précise des surfaces et d'un meilleur entretien.
 - Attribution des certaines surfaces à un exploitant déjà installé à proximité qui viendrait sur les deux communes seulement en période estivale pour faire pâturer ses bêtes, pour faire de la fauche. Cela apparaît plus simple à mettre en place que le scénario précédent, mais l'éloignement géographique est très souvent synonyme d'une capacité d'exploitation et d'entretien plus limité qu'une personne installée sur place.

PARTIE 5 – PLAN D’ACTION

Pour donner suite aux diverses réunions avec les élus, avec la population et avec les agriculteurs nous préconisons de travailler sur 5 typologies d’action :

1. Lieu de dialogue entre agriculteurs, élus et propriétaire
2. Mise en place de contrats de location
3. Investir pour faciliter le multi usage
4. Améliorer le potentiel fourrager
5. Actions forestières

1. Créer du dialogue constructif

Constat : Lors des entretiens individuels avec les exploitants, lors de nombreuses réunions avec les élus et finalement lors de la réunion avec les propriétaires, le constat est sans appel. Il n’y a du dialogue que lorsqu’il y a des problèmes. D’un côté, le monde agricole déplore que les propriétaires et élus ne comprennent pas les réalités et difficultés des agriculteurs et de l’autre, que les exploitants ne font pas d’effort, qu’ils se « croient tout permis comme s’ils étaient chez eux ». Certains partenaires ont perdu toute confiance et ne croient pas à la sincérité des uns et des autres.

L’agriculture d’aujourd’hui n’est plus celle des années 2000, ni celle des années 1950. Le métier a très fortement changé, il demande d’acquérir d’autre compétence et doit s’adapter aux nouvelles demandes sociétales. Le manque de main d’œuvre est de plus en plus important et la mécanisation en haute montagne ne permet pas de compenser totalement ce manque. Il est important d’arriver à créer une dynamique de projets sur la vallée pour permettre à l’agriculture de se maintenir et se développer et aussi de contre carter le développement de la broussaille. Pour y arriver il faut forcément que tous les partenaires soient partie prenante.

Objectifs :

- Favoriser et multiplier des moments de dialogues entre la profession agricole et les élus/propriétaires
- Retrouver une confiance

Proposition d’actions :

- Organisation de visite à la ferme : Se rendre disponible pour un moment privilégié et convivial pour comprendre le fonctionnement, la réalité et projet de la ferme. Ce moment ne doit pas être polémique mais uniquement sur la volonté de comprendre des enjeux. Il pourrait être envisager d’organiser ce temps une fois par an et de manière tournante. Un animateur extérieur pour préparer et animer peut-être un plus
- Organisation de visite de terrain avec un animateur extérieur (SEA73, Chambre d’Agriculture, GDA..) : annuellement créer un moment technique sur le terrain pour parler des avancées de projet ou de nouveaux à réaliser. C’est un moment où il ne faut pas oublier de valoriser ce qui fonctionne bien de façon réciproque. C’est en multipliant les petits projets qu’une dynamique peut s’installer.
- Gestion des différents : nous conseillons dans un premier temps de faire appel au maximum d’intervention extérieure pour animer toute médiation. La période choisie est importante comme par exemple il est plus facile de travailler à une médiation autour des chiens de protection pendant l’hiver que pendant les périodes d’attaques !
- Posture : Même si des projets peuvent avoir lieu sur des terrains privés, un leadership via les élus des communes pour initier dans un premier temps ces rencontres nous semble important.

2. Mise en place de contrats de location

Constat : les contrats de location sont quasi inexistants sauf quelques exceptions. Les agriculteurs et propriétaires aspirent à ce que leurs relations soient clarifiés. Sur les parties communales comme Saint Colomban des Villards, des projets de convention avaient été rédigés mais jamais signés.

Objectif : accompagner les propriétaires fonciers (privés et communes) dans la rédaction de contrats de location

Proposition d’actions :

- Remise à plat et/ou rédaction de contrat sur les terrains communaux selon les besoins. La SEA73 et le GDA de Maurienne peuvent accompagner la démarche. Il conviendra de bien définir les répartitions des surfaces aux exploitations. Il peut être envisager de travailler à plusieurs temporalités selon la pertinence de la répartition. Concrètement, la commune peut proposer différents contrats pour un même exploitant. Certaines

surfaces peuvent être mise à l'essai par exemple. Il existe 2 éléments importants dans les contrats, le contenu du contrat (obligation...) mais aussi l'état des lieux de la végétation qui permet d'établir un état 0 de la location. Cet état des lieux est important pour le suivi mais surtout en cas de litige entre les deux parties.

- Diffusion d'informations sur le fonctionnement des contrats auprès de propriétaires : les différents types de contrats, les conditions de suivi... : cette information peut être écrite via le journal local comme le petit villarin mais il peut être aussi envisagé d'organiser une réunion spécifique avec des spécialistes (juriste) ou sous forme de permanence.
- Par expérience, plus que le formalisme juridique d'un contrat, c'est le suivi régulier (annuel) entre le(s) propriétaires et locataires avec comme base un état des lieux (végétation, équipement) qui forme le socle d'une bonne collaboration.

3. Faciliter le multi usage de l'espace

Constat : Les élus sont régulièrement alertés par les habitants mais également par les exploitants agricoles de l'existence de tensions et de conflits liés au partage de l'espace agricole. Des habitants font notamment remonter des problèmes liés aux nuisances engendrées par les chiens de protection de troupeaux et des clôtures qui peuvent parfois gêner les promeneurs sur certains sentiers. Les exploitants font part notamment du manque de civisme de certains promeneurs notamment sur les clôtures et équipements associés (clôtures non refermées après passage de randonneurs...)

Objectif : mettre en place des actions de médiation pour mieux cerner les conflits et cibler les secteurs problématiques pour ensuite apporter des solutions

Propositions d'actions :

- Rencontres et échanges avec les exploitants et les habitants en cours de saison pour cibler les problématiques, expliquer les enjeux de chacun, trouver des solutions aux conflits
- Investissement dans du matériel pour éviter de barrer les chemins ou limiter le risque de non-fermeture de clôture (achat de portails à re-fermeture automatique) à mettre en place au niveau des sentiers

4. Améliorer le potentiel fourrager et la maîtrise de l'embroussaillage

Constat : tout les acteurs rencontrés parlent de développement de la broussaille sur l'ensemble du territoire. Comme évoqué dans la partie 2 du diagnostic, le développement de la broussaille est multi-factoriel. Il est donc facile d'incriminer un autre facteur pour se rejeter la responsabilité. Le territoire de la vallée des villards a malheureusement plein d'exemples de projet de reconquête qui ont été un échec donc finalement un « gaspillage d'argent publique ». Il est donc indispensable de bien réfléchir à l'ensemble des critères pour mener de nouveaux projets.

Objectifs :

- Cibler les zones géographiques où il serait pertinent de mener des actions de reconquête
- Inverser la tendance vague verte en multipliant des projets d'amélioration et de reconquête de façon concerté

Propositions d'actions

- Cibler les zones à intérêts forts via des critères de la maîtrise foncière, du potentiel fourrager et intérêt pour les exploitations, possibilité d'entretien mécanique, intérêt paysager...
- Mise en place d'équipements permettant de faciliter l'exploitation et l'entretien des terrains (accès, point d'eau...)
- Mise en place de chantiers de reconquêtes, déboisement : attention à clarifier l'intérêt pour l'exploitant
- Renforcer la pression de pâturage en augmentant le nombre de passages sur l'année. Des liens peuvent être faits avec d'autres troupeaux d'autres exploitations en 2e passage.
- Entretien mécanique des surfaces (matériels adaptés, accès...)

➔ **Exemple Annexe 7 :** proposition de Françoise Darves Blanc

5. Actions forestières

Constat : La forêt avance et se rapproche des villages. La broussaille gagne du terrain mais la forêt aussi avec la pousse d'arbres.

Objectifs :

- Réouverture du paysage, d'accès via des coupes de bois
- Valorisation des bois de faible valeur en bois-énergie

Proposition d'actions :

- Animation foncière à partir d'un petit groupe de propriétaires motivés. Trouver un propriétaire intéressé, contacter le référent forêt à la Chambre d'Agriculture pour pouvoir initier une animation foncière dans la forêt privée. Il faut créer un exemple pour donner envie à d'autres de mener des projets de réouvertures forestières. Il peut s'agir d'une reconquête d'anciennes terres agricoles soit de gestion forestière.
- Les communes propriétaires de parcelles boisées et répondant aux critères de reconquête évoquée précédemment pour lancer une dynamique d'animation auprès des propriétaires voisins.

Annexe 1 : Tableaux de synthèse des aides publiques perçues	p.24
Annexe 2 : Etat des lieux des exploitations.....	p.26 à 43
Annexe 3 : Carte « surfaces exploitées par chaque exploitant »	p.44
Annexe 4 : Carte « problématiques sur le foncier »	p.45
Annexe 5 : Présentation et compte rendu de la réunion avec les propriétaires	p.46
Annexe 6 : Compte rendu des rencontres avec les exploitants et les élus	p.49
Annexe 7 : Exemple de projet d'amélioration d'entretien avec Françoise DARVES BLANC	p.52

Annexe 1 : Tableaux de synthèse des aides publiques perçues

1^{er} programme d'investissements entre 1997 et 2002 :

Montant total prévisionnel = 1 123 287 Fr HT soit 196 220 € HT

Année	Porteur de projet	Nature du projet		Commune	Localisation	Surfaces	Montants engagés HT	Financiers	Info diverses et enjeux
1997	District de la Vallée des Villards	Diagnostic à but agricole (CA) et paysager (bureau Marc Cossin)		Saint Alban des Villards / Saint Colomban des Villards	Ensemble des territoires communaux		139 287 Fr	Région (80%)	Etat des lieux de l'entretien des terrains, de dresser des perspectives d'avenir des exploitations agricoles, de reconstituer des dynamiques paysagères passées, et de proposer un programme d'actions pluriannuel répondant aux enjeux.
1998	District de la Vallée des Villards	Programme d'actions pour débroussaillage		Saint Alban des Villards / Saint Colomban des Villards	Périmètre de l'AFP	21 ha	484 000 Fr 73 907,60 €	FEOGA UE (60%)	Débroussaillage de la zone des 4 hameaux
1998	District de la Vallée des Villards	Acquisition de matériel de débroussaillage du district		Saint Alban des Villards / Saint Colomban des Villards	Entretien des pistes de ski (40 ha) + zones en friches près de zones exploitées + chemins	100 ha minimum	456 000 Fr	Région (55%)	Acquisition d'un tracteur de pente (72 CV) équipé d'un broyeur et pneus basses pression
1998	District de la Vallée des Villards	Création d'une AFP sur la zone des 4 hameaux		Saint Alban des Villards / Saint Colomban des Villards	Lachenal Le Bessay Le Frêne Le Planchamp	33 ha	22 000 Fr	CD73 (35%)	Création d'une AFP sur un périmètre de 33 ha Création effective en 2001
1999	Agriculteurs	Petit matériel de débroussaillage		Saint Alban des Villards / Saint Colomban des Villards			20 000 Fr	Région (50%)	Acquisition de matériels de débroussaillage à disque pour les 4 exploitants du secteur

2^{ème} programme d'investissements en 2003 :

Montant total prévisionnel = 36 181,60 € HT



Année	Porteur de projet	Nature du projet	Commune	Localisation	Surfaces	Montants engagés HT	Financiers	Info diverses et enjeux
2003	C.C.V.G.	Débroussaillage et traitement chimique de ligneux sur le périmètre de l'AFP	Saint Alban des Villards / Saint Colomban des Villards	Périmètre de l'AFP	7 ha	36 181,60€	CG73 (35%)	Travaux de débroussaillage et de traitement chimique sur le secteur de l'AFP (secteurs envahis par les ligneux)

3^{ème} programme d'investissements en 2005 : Programme de gestion de l'espace sur le territoire de l'AFP des Villards

Montant total prévisionnel = 200 000 € HT sur 10 ans

Année	Porteur de projet	Nature du projet	Commune	Localisation	Surfaces	Montants engagés HT	Financiers	Info diverses et enjeux
2005	C.C.V.G.	Programme interannuel de débroussaillage. Signature d'une convention entre CG73 et C.C.V.G	Saint Alban des Villards / Saint Colomban des Villards	Périmètre de l'AFP	33 ha	200 000 € sur 10 ans	CG73 (35%)	Travaux de débroussaillage sur le secteur de l'AFP financé à hauteur de 20 000€ par an pendant 10 ans (2 ans de travaux et 8 ans de suivi d'entretien)

Année	Porteur de projet	Nature du projet	Commune	Localisation	Surfaces	Montants engagés HT	Financeurs	Info diverses et enjeux
2008	C.C.V.G.	Reconquête pastorale 2 ^{ème} tranche de travaux de débroussaillage	Saint Alban	Périmètre AFRI	?	34 800 €	CG73 (35%)	Projet caduque
2009	C.C.V.G.	Réhabilitation de pâturages	Saint Alban Saint Colomban	D'en Haut la Vie / Le Tremblay / Sous le Mortey / Pré Beillet / Chambéry / Cray Torney	?	30 185 €	FEADER (10%) + CR (35%) + CG73 (30%)	Projet caduque
2011	C.C.V.G.	Desserte et de plateforme traite	Saint Alban	Le Plan Champ	450 m²	4 500 €	FEADER (37,5%) + CR (25%) + CD73 (29%)	Secteur AFRI
2010	C.C.V.G.	Création de points d'eau	Saint Alban	Secteur AFRI	?	14 500 €	FEADER (37,5%) + CR (37,5%) + CD73 (29%)	Projet caduque
2012	C.C.V.G.	Reconquête pastorale	Saint Alban	Le Tremblay + Aux Antres	1 ha + 2000 m²	38 000 €	FEADER (37,5%) + CR (8,5%) + CD73 (29%)	Secteur AFRI
2012	C.C.V.G.	Installation d'un point d'eau	Saint Alban	Sous le Bessay		9 998 €	CR (10%) + CD73 (27%) + FEADER (37%)	Secteur AFRI
2013	C.C.V.G.	Plateforme pour parc de tri et pédiluve				21 408 €	CR (35%) + FEADER (37,5%)	

Année	Porteur de projet	Nature du projet	Commune	Localisation	Surfaces	Montants engagés HT	Financeurs	Info diverses et enjeux
2014	C.C.V.G.	Projet de fumière	Saint Colomban des Villards	?		52 700,87	?	Frais d'étude et acquisition des terrains
2014	C.C.V.G.	Reconquête pastorale	Saint Colomban des Villards	Hameau des Roches	?	32 969,42 €	?	
2015	AFPI ?	Reconquête pastorale	Saint Alban des Villards	Le Tremblay (2ème tranche)	Secteur AFRI	6 252,98 €	?	Secteur AFRI
?	C.C.V.G.	Reconquête pastorale	Saint Alban des Villards	?	?	1 450 €	?	
?	C.C.V.G.	Reconquête pastorale	?	?	?	26 860 €	?	?

Annexe 2 : Etat des lieux des exploitations

Jean-Pierre CURT : aujourd'hui

L'exploitation aujourd'hui

Main d'œuvre :

Jean-Pierre : 56 ans - 1 ETP à l'année
Installation en 1987 - Labelisé en agriculture biologique
Maire de Sousville depuis 2020
Aide familiale

Production :

120 bovins, dont 50 mères allaitantes (races : Charolaise et Limousine)
Engraissement des veaux et de quelques mères de réforme
Vente directe en totalité

Fonctionnement :

Siège d'exploitation et terres agricoles à Sousville (38)
Alpage du Plan du Suet (Saint-Colomban-des-Villards) en été

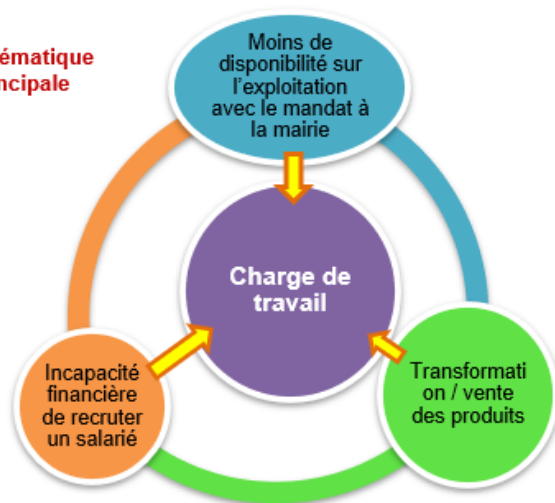
Utilisation du foncier :

	Fauche Céréales	Pâture
Vallée des Villards	✗	✓
Plaine	✓	✓

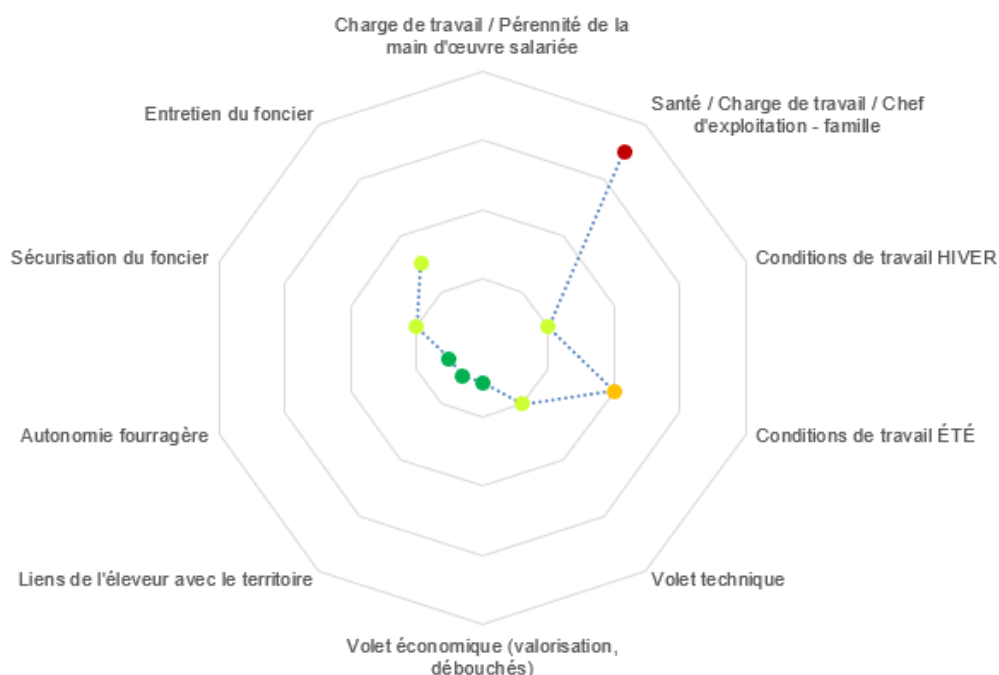
Stratégie actuelle :

- Avoir une structure à taille humaine
- Production en agriculture biologique
- Autonomie fourragère et céréalière
- Valoriser la totalité de la production en vente directe (marché, magasin de producteurs, restauration collective « Manger bio en Isère »).

Problématique principale



Jean-Pierre CURT : aujourd'hui



Jean-Pierre CURT : demain

Objectifs pour le futur :

- Pérenniser l'exploitation agricole en AB
- Mieux concilier ces différentes activités
- Préparer l'installation de sa fille

PROJETS

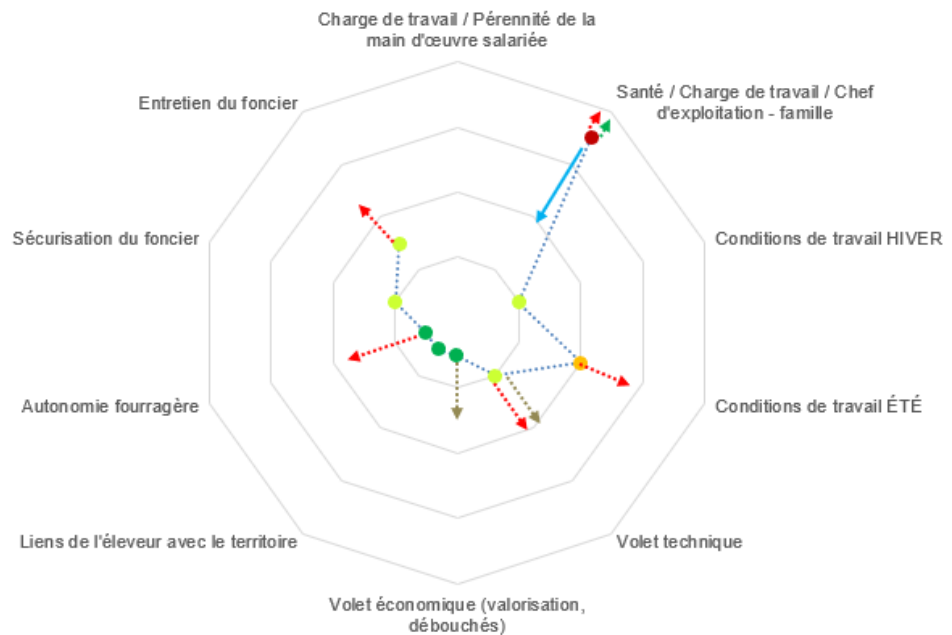
Installation future de sa fille

INCERTITUDES

Sanitaire (Biosécurité)

Prédation

Lourdeurs administratives



Frédéric GALLE : aujourd'hui

L'exploitation aujourd'hui

Main d'œuvre :

Frédéric : 55 ans – 100% sur l'exploitation
Installation en 1998
3 ETP à l'année et 2 bergers l'été

Production :

2050 ovins (races : Mérinos et Ile-de-France)
Engraissement des agneaux, et vente en partie en direct, à 3 restaurants, 1 supermarché et 2 grossistes (majorité).
Vente de laine Mérinos

Fonctionnement :

Siège d'exploitation et terres agricoles à Fontvieille (13).
Exploitation des alpages de la Comtesse et du Carrelet (Saint-Colomban-des-Villards).

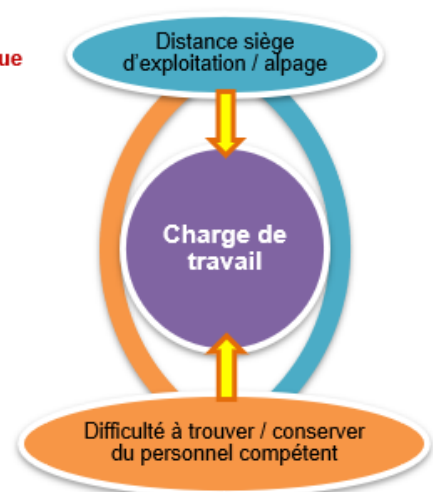
Utilisation du foncier :

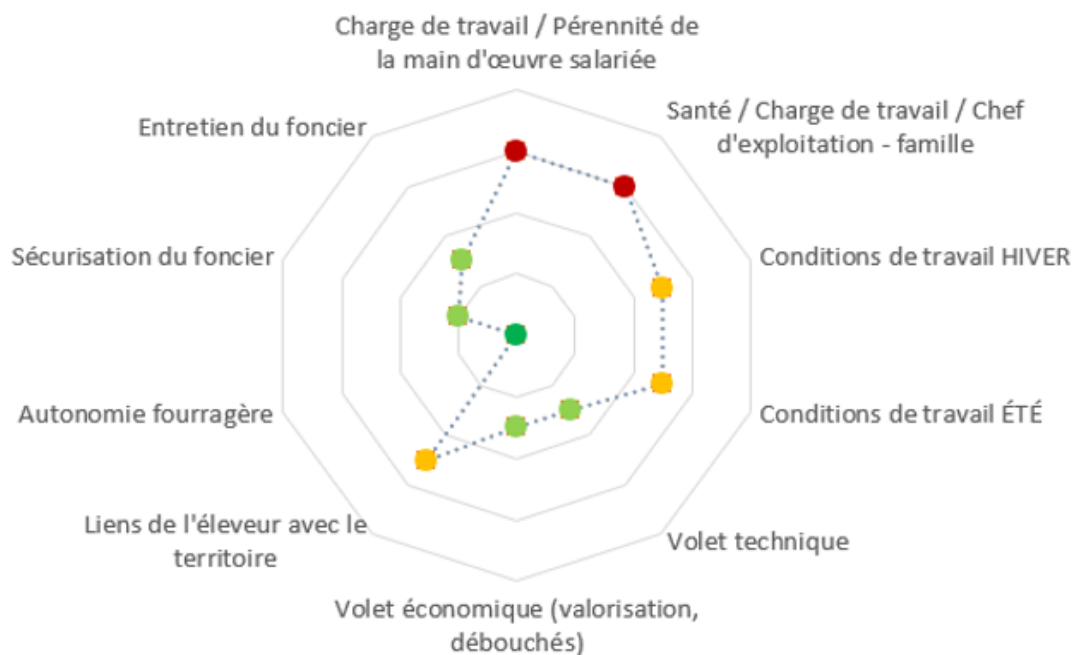
	Fauche	Pâturage
Vallée des Villards	✗	✓
Plaine	✓	✓

Stratégie actuelle :

- Avoir une structure d'exploitation équilibrée
- Production et vente de viande et de laine mérinos
- Autonomie fourragère (production en partie de foin de Crau et de luzerne)

Problématique principale





Frédéric GALLE : demain

Objectifs pour le futur :

- Augmenter le cheptel
- Maintenir la filière de valorisation
- Transmettre son exploitation à ses enfants

PROJETS

Installation future de ses enfants

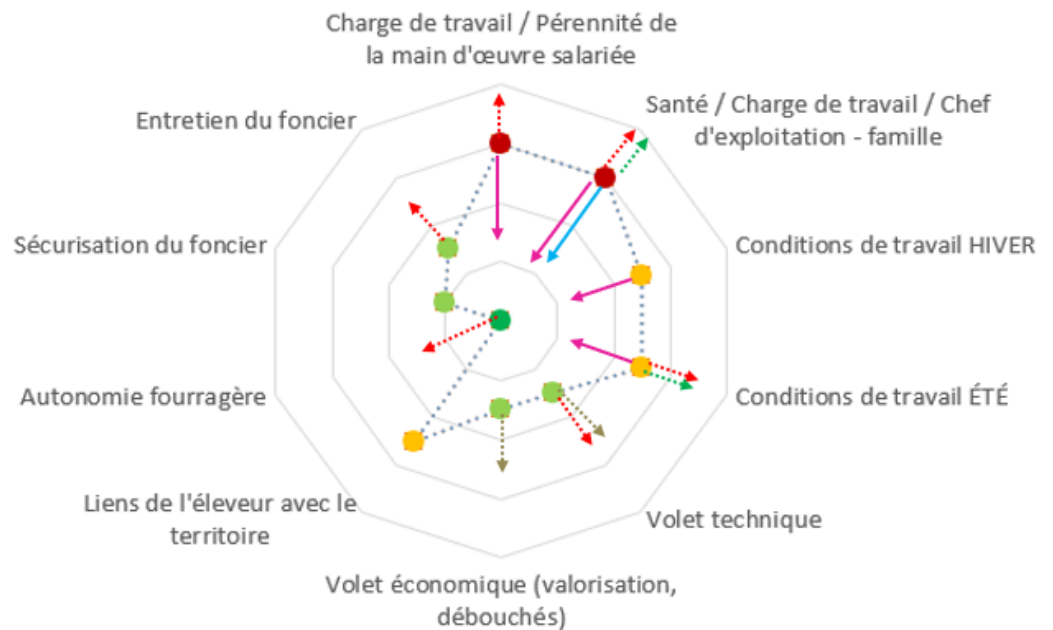
Recrutement à long terme d'employé compétent

INCERTITUDES

Evolution du prix de la viande

Prédation

Changements climatiques (sécheresse et gel)



L'exploitation aujourd'hui

Main d'œuvre :

David : 45 ans – 1 ETP sur l'exploitation
Installation en 2015
Aide familiale

Production :

150 ovins et 50 caprins.
Vente des agneaux et cabris à un maquignon (majorité)
Pas de production de fourrages (achat du fourrage en totalité)

Fonctionnement :

Siège d'exploitation à Saint-Colomban-des-Villards.
Bergerie dans le Beaujolais pour l'hiver.
Exploitation de parcelles et de l'alpage du Grand Truc dans la vallée des Villards.

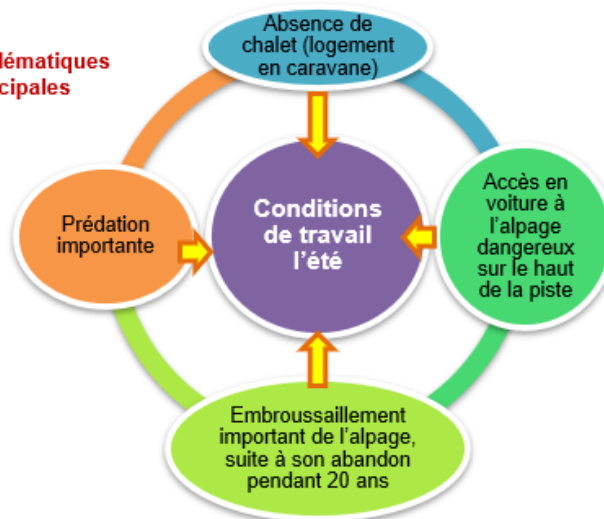
Utilisation du foncier :

	Fauche	Pâturage
Vallée des Villards	×	✓
Plaine	×	×

Stratégie actuelle :

- Agnelage en hiver dans une bergerie dans le Beaujolais
- Montée et pâture de parcelles au printemps et à l'automne dans la Vallée des Villards.
- Montée en alpage pour l'été.
- Pas de production de fourrages, achat en totalité.

1 - Problématiques principales



L'exploitation aujourd'hui

Main d'œuvre :

David : 45 ans – 1 ETP sur l'exploitation
Installation en 2015
Aide familiale

Production :

150 ovins et 50 caprins.
Vente des agneaux et cabris à un maquignon (majorité)
Pas de production de fourrages (achat du fourrage en totalité)

Fonctionnement :

Siège d'exploitation à Saint-Colomban-des-Villards.
Bergerie dans le Beaujolais pour l'hiver.
Exploitation de parcelles et de l'alpage du Grand Truc dans la vallée des Villards.

Utilisation du foncier :

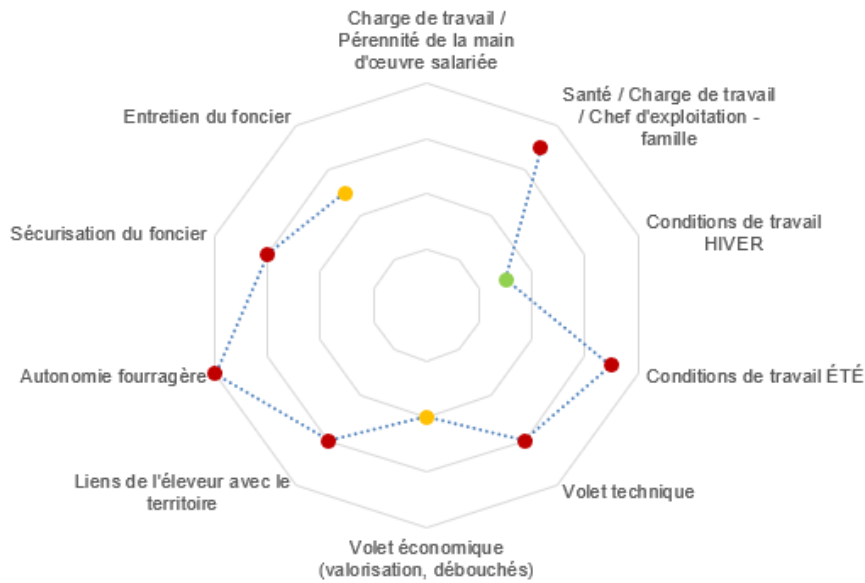
	Fauche	Pâturage
Vallée des Villards	×	✓
Plaine	×	×

Stratégie actuelle :

- Agnelage en hiver dans une bergerie dans le Beaujolais
- Montée et pâture de parcelles au printemps et à l'automne dans la Vallée des Villards.
- Montée en alpage pour l'été.
- Pas de production de fourrages, achat en totalité.

2 - Problématiques principales





David PILLE : demain

Objectifs pour le futur :

- Disposer d'un logement équipé (eau, sanitaires, électricité) et d'un accès « sécurisé » à l'alpage.
- Augmenter le cheptel, tout en sécurisant l'approvisionnement en fourrages.

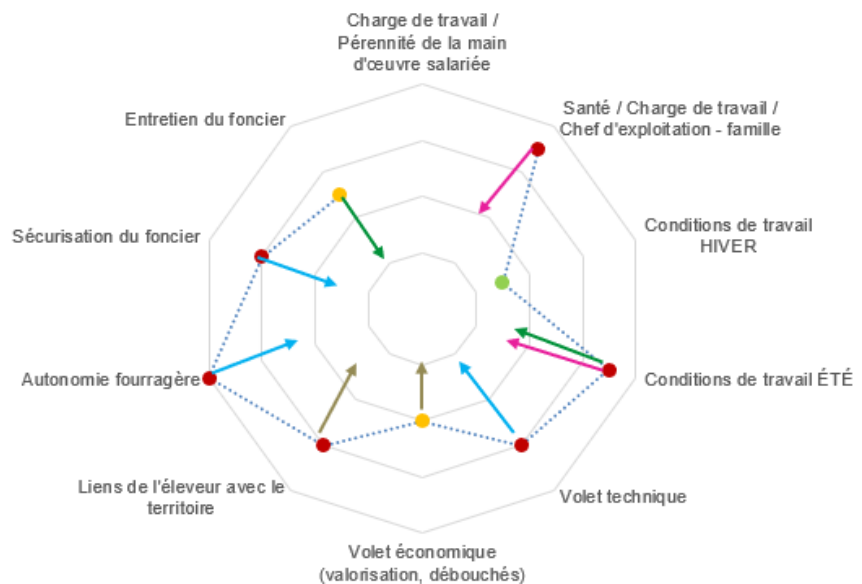
PROJETS

Louer des parcelles sur la Vallée des Villards pour faire pâturer le troupeau plus longtemps

Construction d'un chalet sur l'alpage

Intégrer une coopérative

Travaux de réouverture sur l'alpage



David PILLE : demain

Objectifs pour le futur :

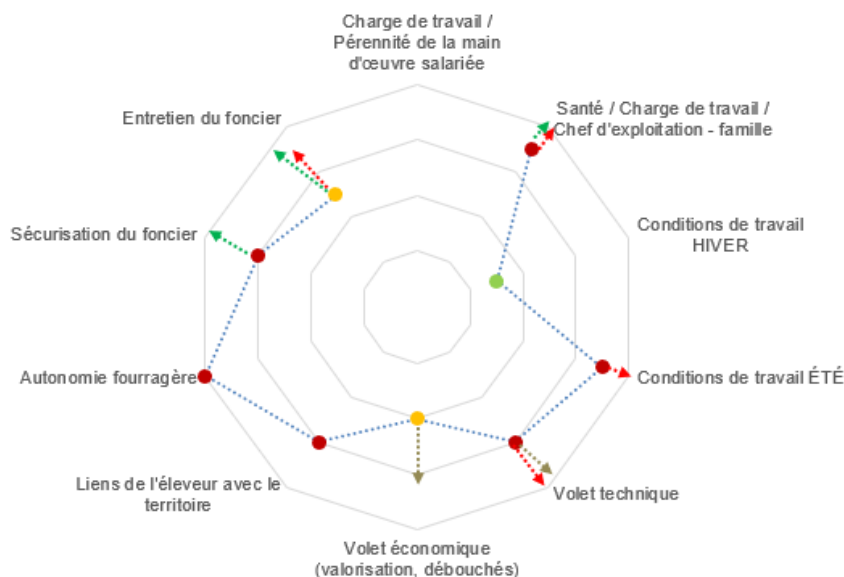
- Disposer d'un logement équipé (eau, sanitaires, électricité) et d'un accès « sécurisé » à l'alpage.
- Augmenter le cheptel, tout en sécurisant l'approvisionnement en fourrages.

INCERTITUDES

Evolution du prix de la viande

Prédation

Equipements précaires de l'alpage + mécontentement avec la commune = Occupation de l'alpage incertaine dans la durée



GAEC Champtercier (famille TAVAN) : aujourd'hui

L'exploitation aujourd'hui

Main d'œuvre :

Jean-Luc : 45 ans / Ludivine : 22 ans / René : 70 ans
4 ETP à l'année et 6 bergers l'été
Installation en 1994 (Jean-Luc) et en 2020 (Ludivine)

Production :

8800 ovins (race : Mérinos)
Engraissement des agneaux, et vente à des grossistes.
Autonomie fourragère (foin de Crau) et vente de l'excédent

Fonctionnement :

Siège d'exploitation et terres agricoles à Arles (13).
Exploitation des alpages du col du Gandon – Bellard et de la Lauze (Saint-Colomban-des-Villards)

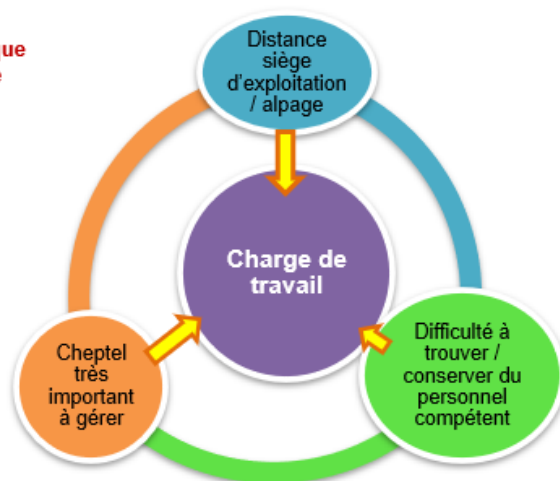
Utilisation du foncier :

	Fauche	Pâturage
Vallée des Villards	✗	✓
Plaine	✓	✓

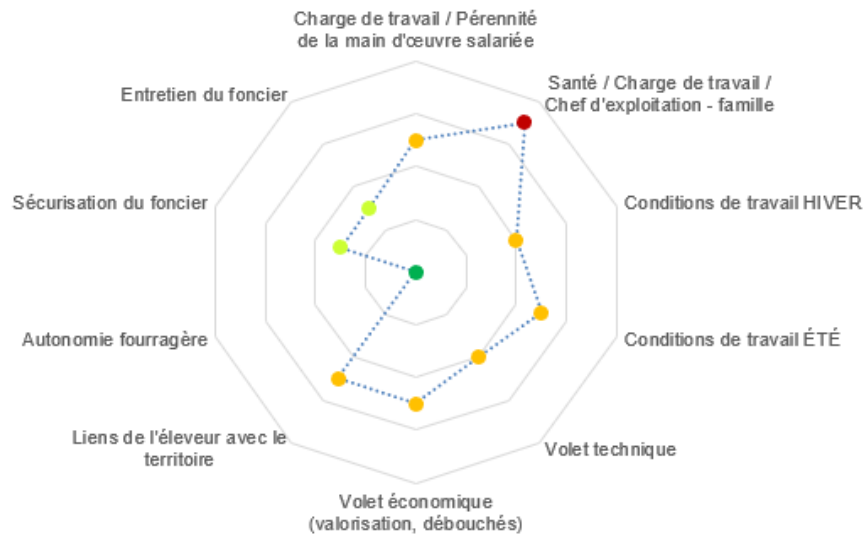
Stratégie actuelle :

- Cheptel très important (volume de production).
- Volume de production important.
- Vente uniquement à des grossistes.
- Autonomie fourragère (production en partie de foin de Crau et de luzerne) et vente de l'excès

Problématique principale



GAEC Champtercier (famille TAVAN) : aujourd'hui



GAEC Champtercier (famille TAVAN) : demain

Objectifs pour le futur :

- Pérenniser l'exploitation agricole
- Baisse progressive du cheptel

PROJETS

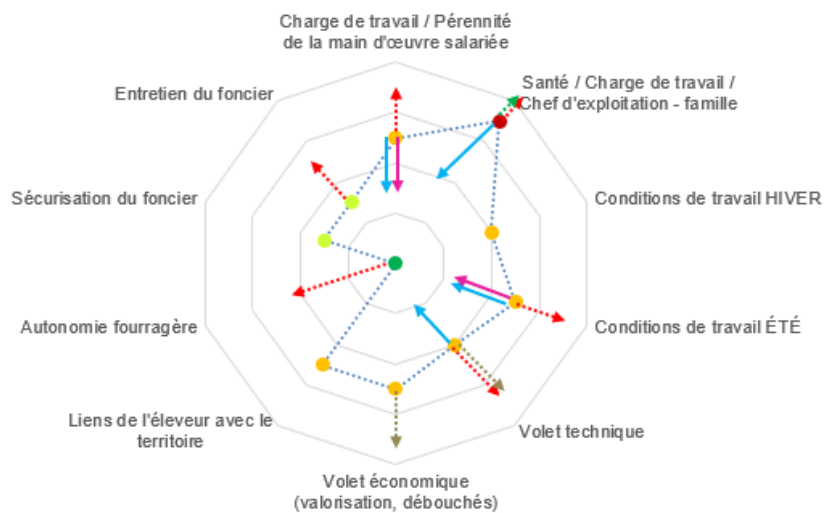
Diminution à terme du cheptel

Rénovation du chalet de la Lauze

INCERTITUDES

Evolution du prix de la viande

Prédation



Synthèse – bergers transhumants de la Vallée des Villards

		Jean-Pierre CURT	Frédéric GALLE	David PILLE	GAEC Champtercier (Famille TAVAN)
Charge de travail / Pérennité de la main d'œuvre	Chef d'exploitation / famille	Pérennité Santé	Charge Santé	Charge Santé Pérennité	Charge Santé
	Salarié	(pas de salarié)	Recrutement Pérennité	(pas de salarié)	Recrutement
Conditions de travail	Hiver	Bâtiment	Bâtiment Agnelage long	Bâtiment	Bâtiment Agnelage long
	Eté	Distance alpage	Distance alpage Accès	Accès Enfrichement Logement	Accès Logement
Résultats	Techniques	Bons résultats	Troupeau équilibré	Pb sanitaire (chlamydie)	Pas de CDP
	Economiques	Vente directe	Vente directe partielle	Maquignon	Vente à des grossistes
Lien au territoire	Eleveur	Président du GDS cantonal	-	-	Syndicat FDO Mérinos Arles
	Production	CUMA, part abattoir	Part abattoir	-	-
Autonomie fourragère		Autonome	Autonome	100% achat	Excédentaire
Sécurisation du foncier St Alban – St Col.		Bail de location	Propriétaire en partie	Accord oral	Propriétaire en partie
Entretien du foncier St Alban – St Colomban		Altitude	Altitude	Pas mécanisé	Altitude

Les exploitations à l'année en Maurienne

GAEC de la Fia : aujourd'hui

L'exploitation aujourd'hui

Main d'œuvre :

Maurice : 68 ans – Auparavant moniteur l'hiver
Alain : 63 ans – Snack l'hiver
4 salariés (3 à 9 mois/an selon les salariés)

Production :

Environ 1700 brebis viande – 2000 agneaux/an
Vente en coopérative

Fonctionnement :

Hiver : 2 sites (St Colomban + St Pierre de Belleville)
Eté : St Colomban

Utilisation du foncier :

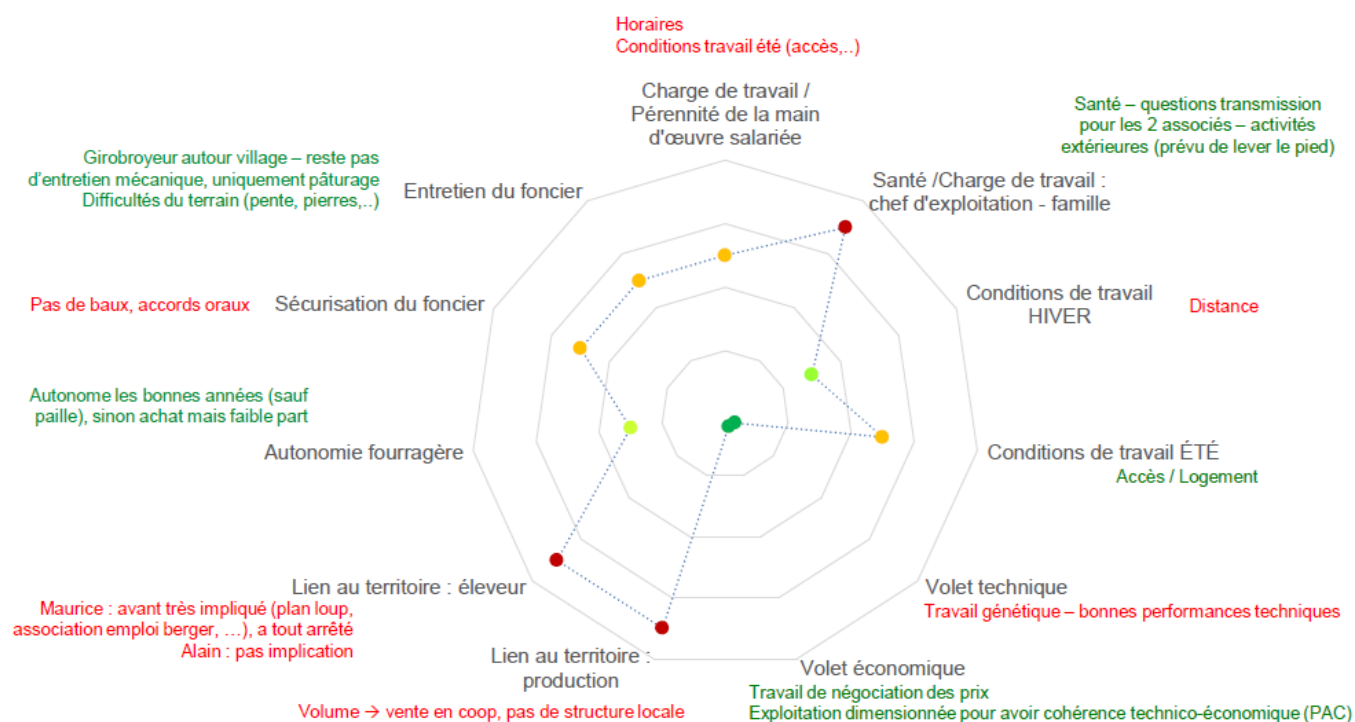
	Fauche	Pâturage
Vallée des Villards	✗	✓
Plaine	✓	✓

Stratégie actuelle

- Maintien de la structure sous sa forme actuelle pour garder sa cohérence économique

Enjeu de transmission

GAEC de la Fia : aujourd'hui



GAEC de la Fia : demain

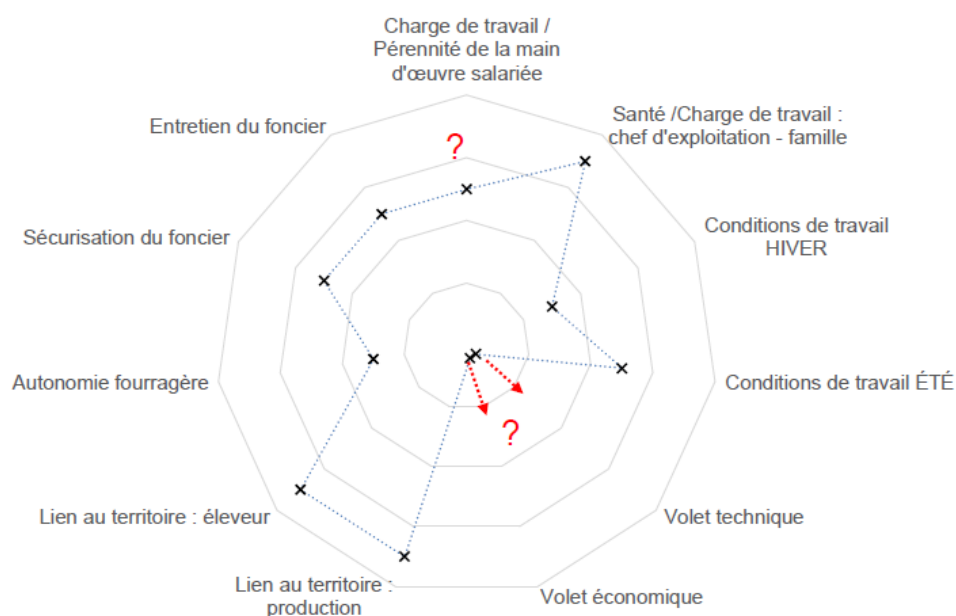
Objectifs pour le futur :

- A court terme : lever le pied sur les activités non agricoles
- Travailler sur la transmission

AXES DE TRAVAIL

Transmission

- Qui reprendra ?
- Quand ?
- A l'identique ? Des évolutions ?



Françoise DARVES-BLANC : aujourd'hui

L'exploitation aujourd'hui

Main d'œuvre :

Françoise : 45 ans – 100% sur l'exploitation
1 salarié durant la période estivale
Appui familial

Production :

160 brebis viande
190-200 agneaux/an (coop, boucher, particuliers)

Fonctionnement :

Hiver à St Rémy
Sur St Alban pour le pâturage

Utilisation du foncier :

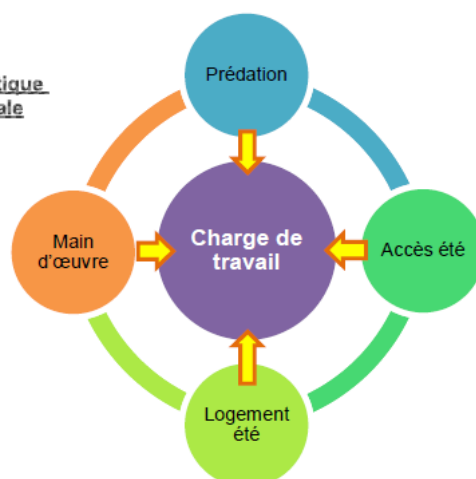
	Fauche	Pâturage
Vallée des Villards	✗	✓
Plaine	✓	✓

Fauche déléguée à une entreprise

Stratégie actuelle :

- Avoir une structure à taille humaine
- Miser sur un petit volume mais valorisation des produits
- Avoir une production de qualité

Problématique principale



Françoise DARVES-BLANC : aujourd'hui

Problématique de recrutement - Compétence salariés -
Pérennité (conditions hébergement, horaires,...)

* Préoccupation vis-à-vis de l'entretien mais :
Entretien mécanique / manuel compliqué par
problématiques d'accès / pente / pierres + vitesse
de pousse par rapport au temps disponible
Abandon en lien avec la prédation
Enfrichement initial à la reprise des terres

Bail sur St Rémy
Convention sur St Alban (commune, AFP) : aimerait bail
Propriété
Une partie sans rien

Sécurisation du foncier
Autonomie fourragère
Autonome (sauf si sécheresse)

Lien au territoire : éleveur
Implication GDA, abattoir

Lien au territoire : production
Débouchés locaux en partie
Pas d'approvisionnements extérieurs

Charge de travail /
Pérennité de la main
d'œuvre salariée

Santé /Charge de travail :
chef d'exploitation - famille

Conciliation vie privée / vie pro
Charge de travail
Impact moral prédation

Conditions de travail
HIVER (Eloignement bâtiment / habitation)

Conditions de travail ÉTÉ
Accès
Logement
Problématiques multi-usage

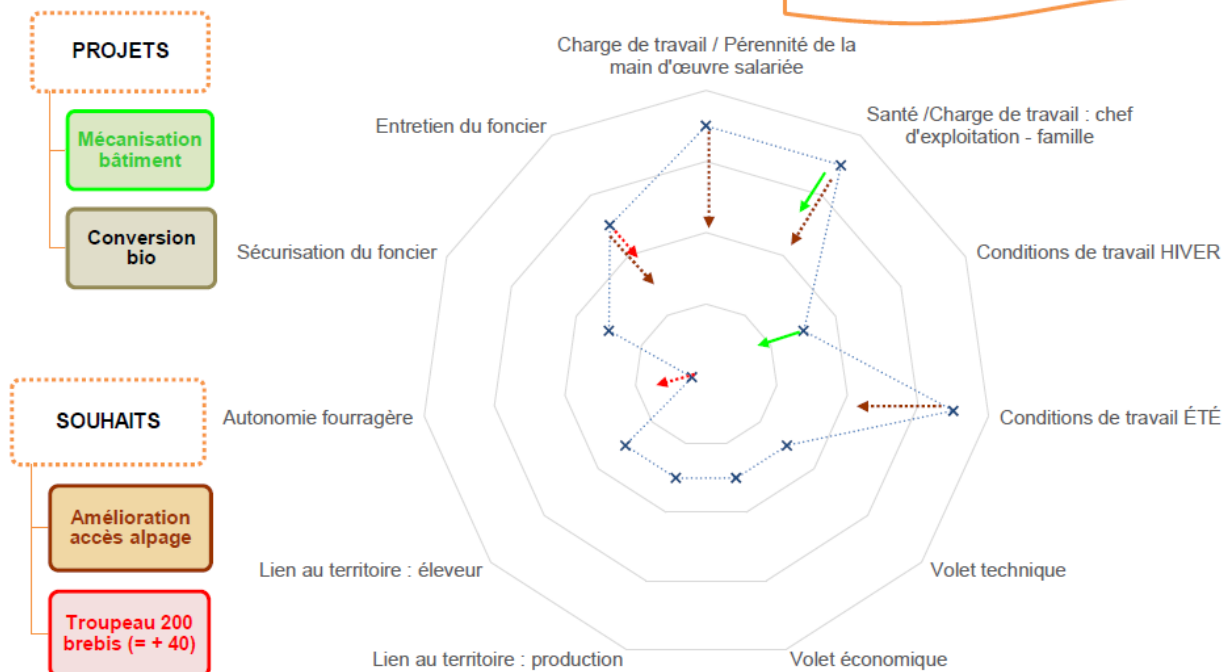
Volet technique
Impact de la prédation
Satisfaite des résultats à l'abattage
Travail génétique –

Volet économique
Satisfaction éleveur par rapport au travail fourni
Valorisation / débouchés
Plan loup : avance trésorerie importante par l'éleveur

Françoise DARVES-BLANC : demain

Objectifs pour le futur :

- Se dégager du temps pour la vie familiale
- Améliorer ses conditions de travail
- Pérenniser le berger



Anne-Karine FAVRE BONTE : aujourd'hui

L'exploitation aujourd'hui

Main d'œuvre :

Anne Karine : 48 ans – Monitrice ski l'hiver
Beaucoup de travail du père (85 ans), en particulier la surveillance l'été

Production :

≈ 75-80 brebis viande – 80 agneaux/an
(+ 10aine de chèvre pour l'entretien)
Vente via des grossistes ou particuliers (Aïd)

Fonctionnement :

Hiver à St Alban – Été au col du Gandon

Utilisation du foncier :

	Fauche	Pâturage
Vallée des Villards	×	✓
Plaine	×	×

Aucune surface fauchée : foin 100% acheté

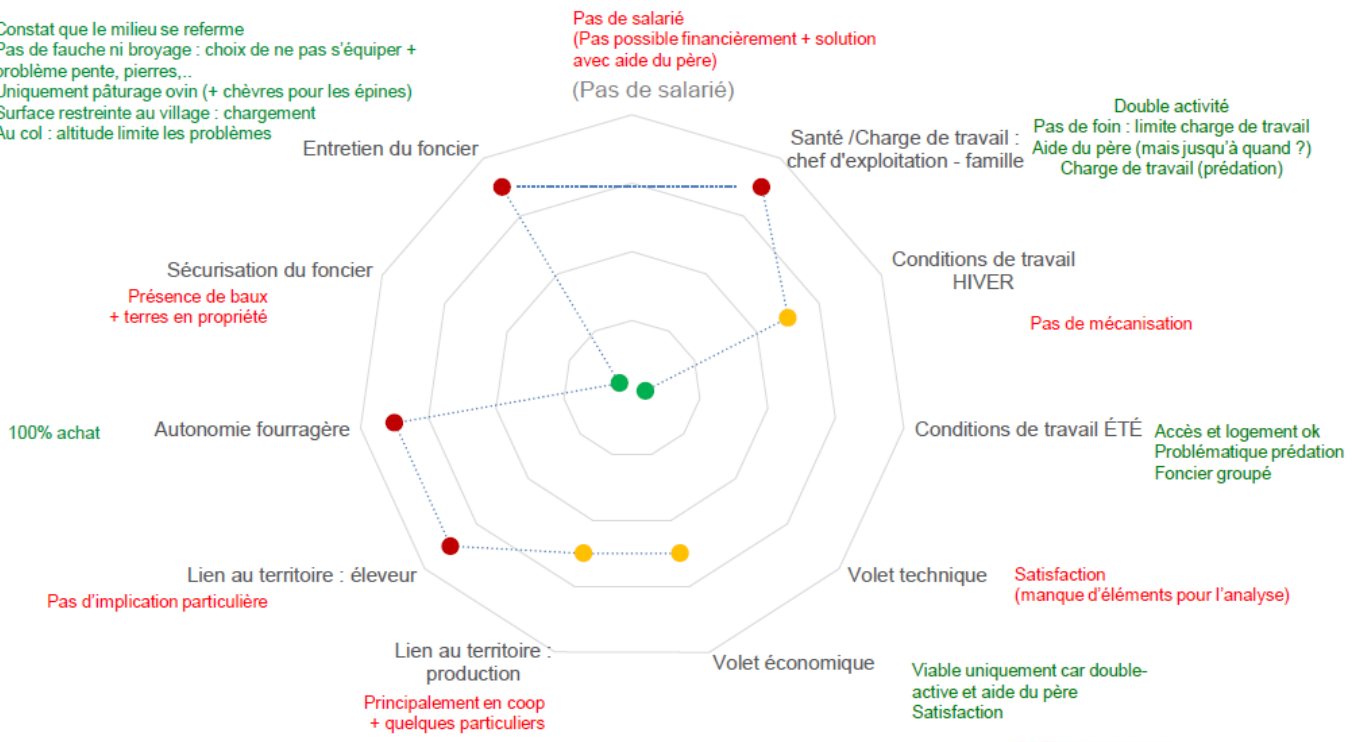
Stratégie actuelle :

- Maintenir la structure telle qu'elle est actuellement
- Entretenir le patrimoine familial

Enjeu sur l'avenir de l'exploitation quand le père ne pourra plus travailler

Anne-Karine FAVRE BONTE : aujourd'hui

Constat que le milieu se referme
 Pas de fauche ni broyage : choix de ne pas s'équiper +
 problème pente, pierres,...
 Uniquement pâturage ovine (+ chèvres pour les épines)
 Surface restreinte au village : chargement
 Au col : altitude limite les problèmes



Anne-Karine FAVRE BONTE : demain

Evolutions futures :

- Pas d'évolution particulière, maintien à l'identique
- Dépendant des évolutions PAC

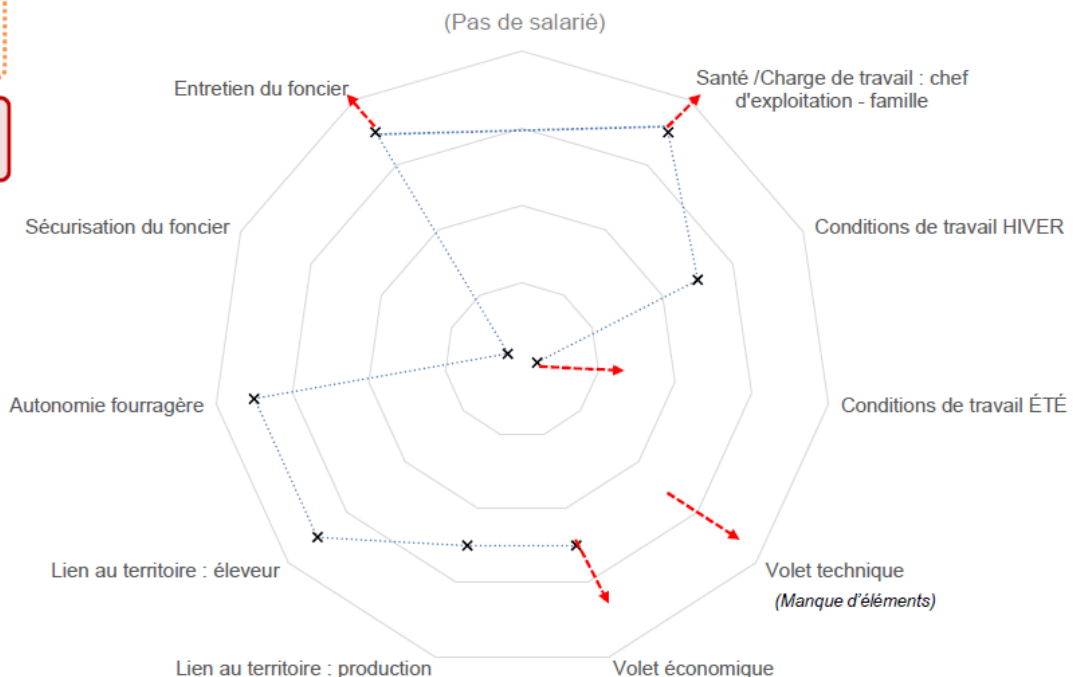
RISQUES

Arrêt aide père

= devenir de la structure ?

Salariat non finançable

Obligation double-activité en complément



Adrien MAURINO : aujourd'hui

L'exploitation aujourd'hui

Main d'œuvre :

Adrien : 37 ans – 100% sur l'exploitation
1 salariée à l'année
Appui 1 personne extérieur pour surveillance génisses

Production :

80 VL (une partie en pension l'hiver)
Coopérative de La Chambre
Elevage des génisses délégué

Fonctionnement :

A l'année sur St Colomban – St Alban

Utilisation du foncier :

	Fauche	Pâturage
Vallée des Villards	✓	✓
Plaine	–	–

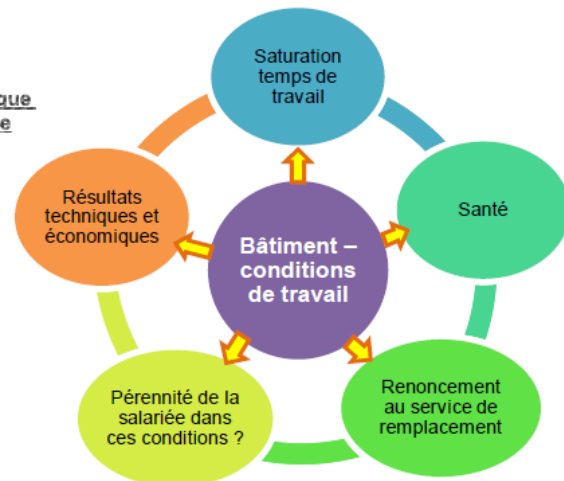
Autre problématique

Autonomie
fourragère

Stratégie actuelle :

- Ne pas investir dans le bâtiment, chercher des solutions ailleurs

Problématique principale



Adrien MAURINO : aujourd'hui

Charge de travail

Santé / sécurité : arrêt service de remplacement et pérennité salariée ?

Charge de travail / Pérennité de la main d'œuvre salariée

Zones mécanisables : fauche, sursemis,,
girobroyeur par endroits
Une partie sans entretien à part pâturage
principalement à cause pente

Entretien du foncier

Santé / Charge de travail : chef
d'exploitation - famille

Santé – Sécurité
Charge de travail

Sécurisation du foncier
1 ou 2 baux sur surfaces communales à vérifier
Travail de régularisation en cours
Un peu en propriété

Conditions de travail HIVER

Accès très problématique
Bâtiment beaucoup manuel
Stockage fourrage site séparé

Conditions de travail ÉTÉ

Pas de logement au col
Problématique transhumant
Morcellement parcellaire VL / génisses

Volet technique

Impact négatif du bâtiment (conditions d'élevage,...)

Volet économique

Impact négatif bâtiment / accès : surcoute,
gaspillage, casse matériel,
Valorisation du lait inférieure reste zone Beaufort

Lien au territoire : éleveur

GIDA, bureau de la coop

Lien au territoire : production

Coop La Chambre

Autonomie fourragère

Pas autonome,
En recherche de surface de fauche
Risque vis-à-vis du CDC Beaufort

Adrien MAURINO : demain

PISTES D'AMELIORATION

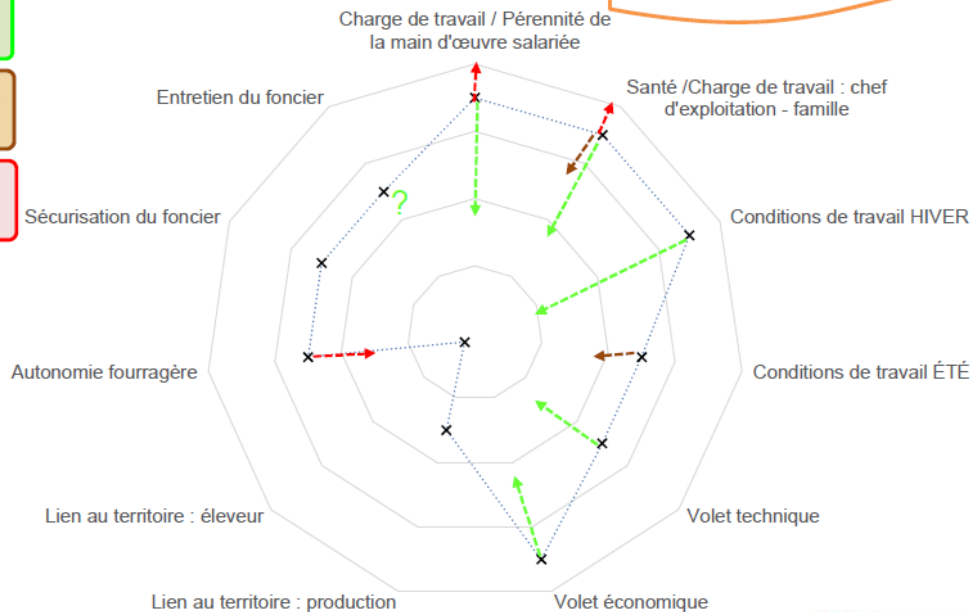
Construction bâtiment

Logement au col

Reprise de surfaces de fauche

Objectifs pour le futur :

- Construire un nouveau bâtiment pour améliorer ses conditions de travail
- Augmenter la production pour faire « tourner » la coopérative
- Sécuriser le quota



Thierry BOZON : aujourd'hui

L'exploitation aujourd'hui

Main d'œuvre :

Thierry : 56 ans – habitation et magasin sur St Sorlin
Aide de son frère + Sébastien Sornet

Production :

Bovins : 50 vaches en été – 20 en hiver
Vente au négociant
Essai prise en pension bovin en 2020, ne sera pas reconduit

Fonctionnement :

A l'année sur St Colomban – St Sorlin

Utilisation du foncier :

	Fauche	Pâturage
Vallée des Villards	✓	✓
Vallée des Arves	✓	✗
Plaine	-	-

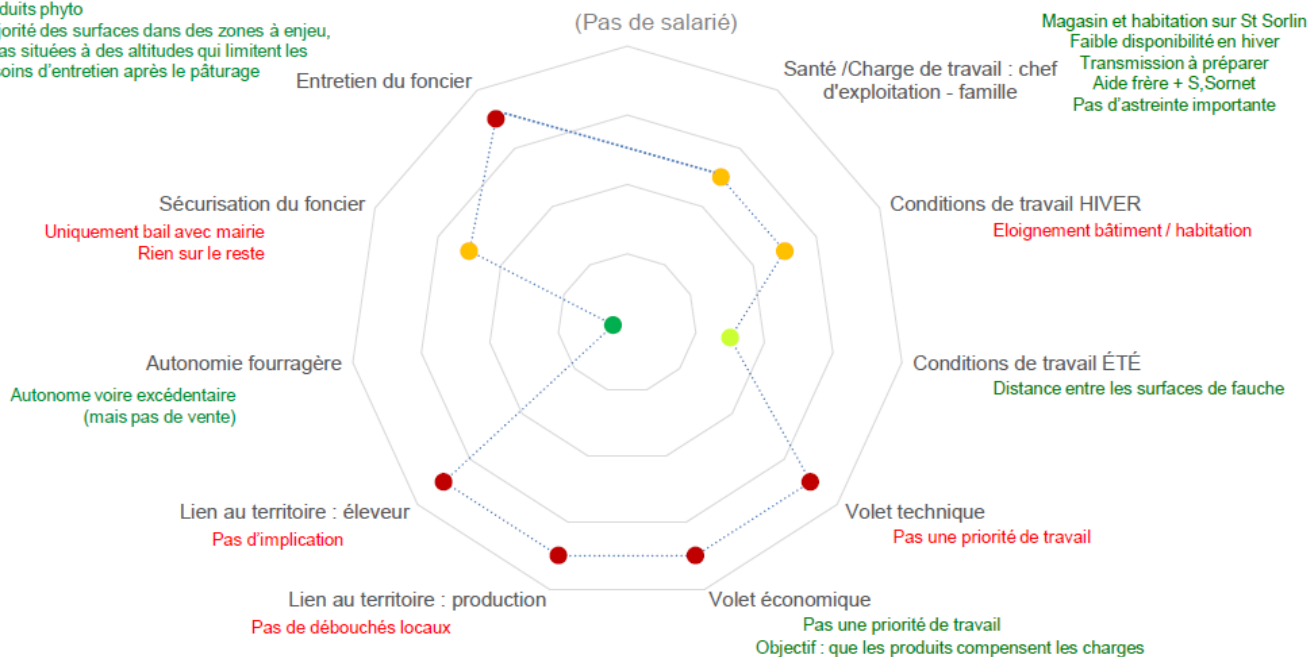
Stratégie actuelle :

- Que les produits équilibrent les charges (pas d'objectif de revenu, passion / occupation)
- Réflexion sur l'installation de Sébastien Sornet

Evolution du système avec l'installation de Sébastien ?

Thierry BOZON : aujourd'hui

Présence de fauche mais distance entre parcelles = 1 seule coupe
 Pas de certiphyto : pas le droit d'utiliser des produits phyto
 Majorité des surfaces dans des zones à enjeu, = pas situées à des altitudes qui limitent les besoins d'entretien après le pâturage



Thierry BOZON : demain

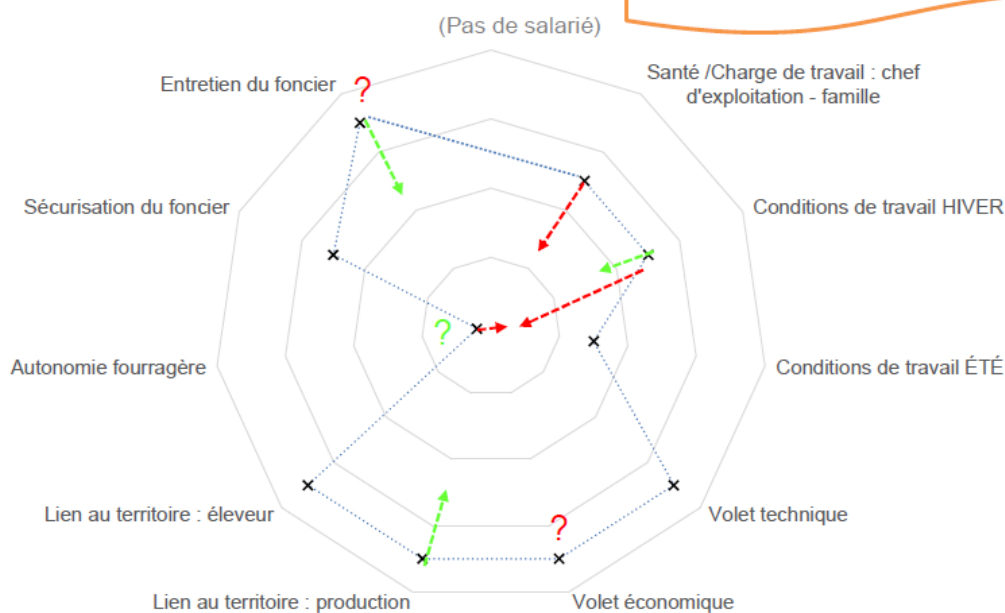
Projets pour le futur :

- Installation de Sébastien :
 - Entraide
 - Améliorer l'entretien des terres
- Mise en pension des bovins l'hiver

PROJETS

Installation Sébastien

Mise en pension de 100% des bovins l'hiver



René (et Florent) VIAL : aujourd'hui

L'exploitation aujourd'hui

Main d'œuvre :

René : 64 ans – 100% sur l'exploitation
Exploitation très liée à celle de son fils Florent (39 ans) – moniteur de ski
Embauches saisonnières selon les disponibilités

Production :

René : 45 VL – livraison à la coopérative des Arves
Florent : 350 ovins viande + 10aine de VL + 20aine d'Hérens
Prise en pension de bovins l'été

Fonctionnement :

A l'année sur St Sorlin - St Colomban (alpage VL du côté du col Croix de Fer)

Utilisation du foncier :

	Fauche	Pâturage
Vallée des Villards	×	✓
Vallée des Arves	✓	✓
Plaine	-	-

Stratégie actuelle :

- René : continuer l'activité encore quelques années (faible retraite) puis transmettre à Florent
- Florent : activité ovine par défaut, car pas possible d'augmenter le lait

Problématique principale

Bloqué dans le développement de l'atelier lait par rapport aux souhaits

René (et Florent) VIAL : aujourd'hui

St Colomban : non mécanisable mais altitude limite les problématiques
Pâturage par les transhumants une fois que les VL sont parties

Charge de travail / Pérennité de la main d'œuvre salariée

Difficultés à avoir le service de remplacement
Echec projet groupement employeur
Difficulté recrutement

Santé / Charge de travail : chef d'exploitation - famille

René en âge de prendre retraite
Florent double actif
Trajet Sud hiver

Conditions de travail HIVER

Bâtiment VL ok
Ovins en pension dans le sud (trajet 1x/mois)

Conditions de travail ÉTÉ

Réalisation travaux amélioration logement
Pas de logement sur place au col

Volet technique

Atelier ovin : pas une priorité, par défaut car pas pu développer le lait
Hérens : passion
Suivi plus important sur les VL

Volet économique

Ovin : assure le chargement ICHN mais pas une priorité de travail
Hérens ?

Lien au territoire : production

Lait : coop des Arves
Ovin : coop (Gap) + particuliers (agnelles), parfois à celui qui s'en occupe dans le sud

Lien au territoire : éleveur

René : trésorier coop
Florent : pas dans les structures agricoles

Autonomie fourragère

Achats mais en proportions limitées

Sécurisation du foncier

Beaucoup de terrains privés : sans bail mais bonnes relations

Entretien du foncier

René (et Florent) VIAL : demain

PROJETS

Construction
bergerie

Transmission
à Florent

Système qui ne pourra pas
se maintenir tel quel une fois
la transmission faite :
problématique main d'œuvre
: arrêt d'atelier ? Embauche
salarié ? Association ?

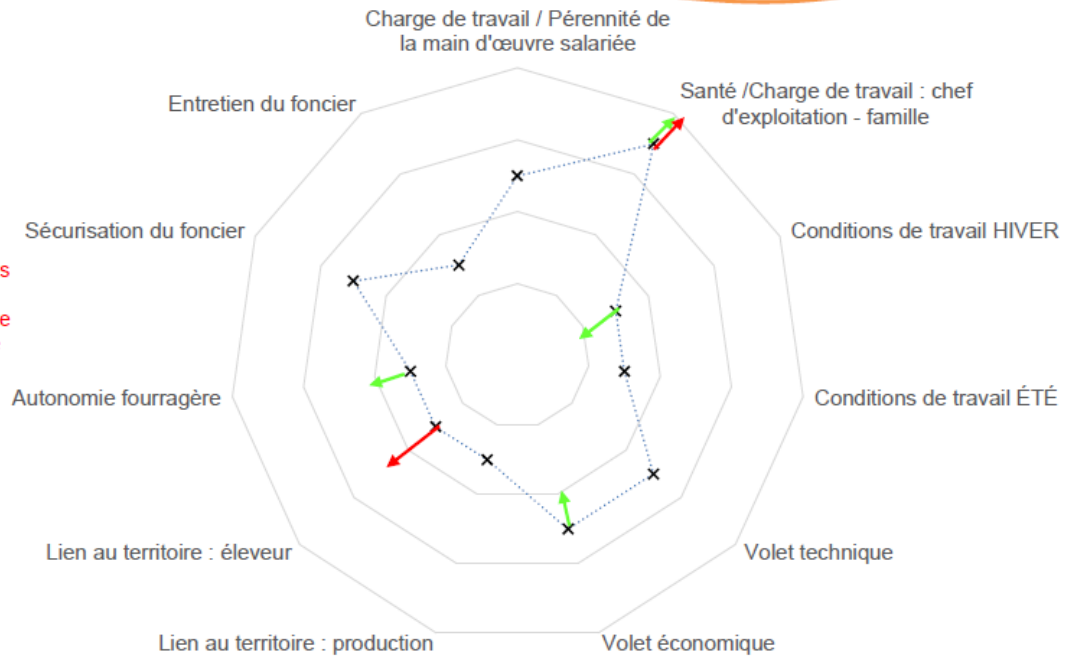
SOUHAITS

Augmenter le
quota

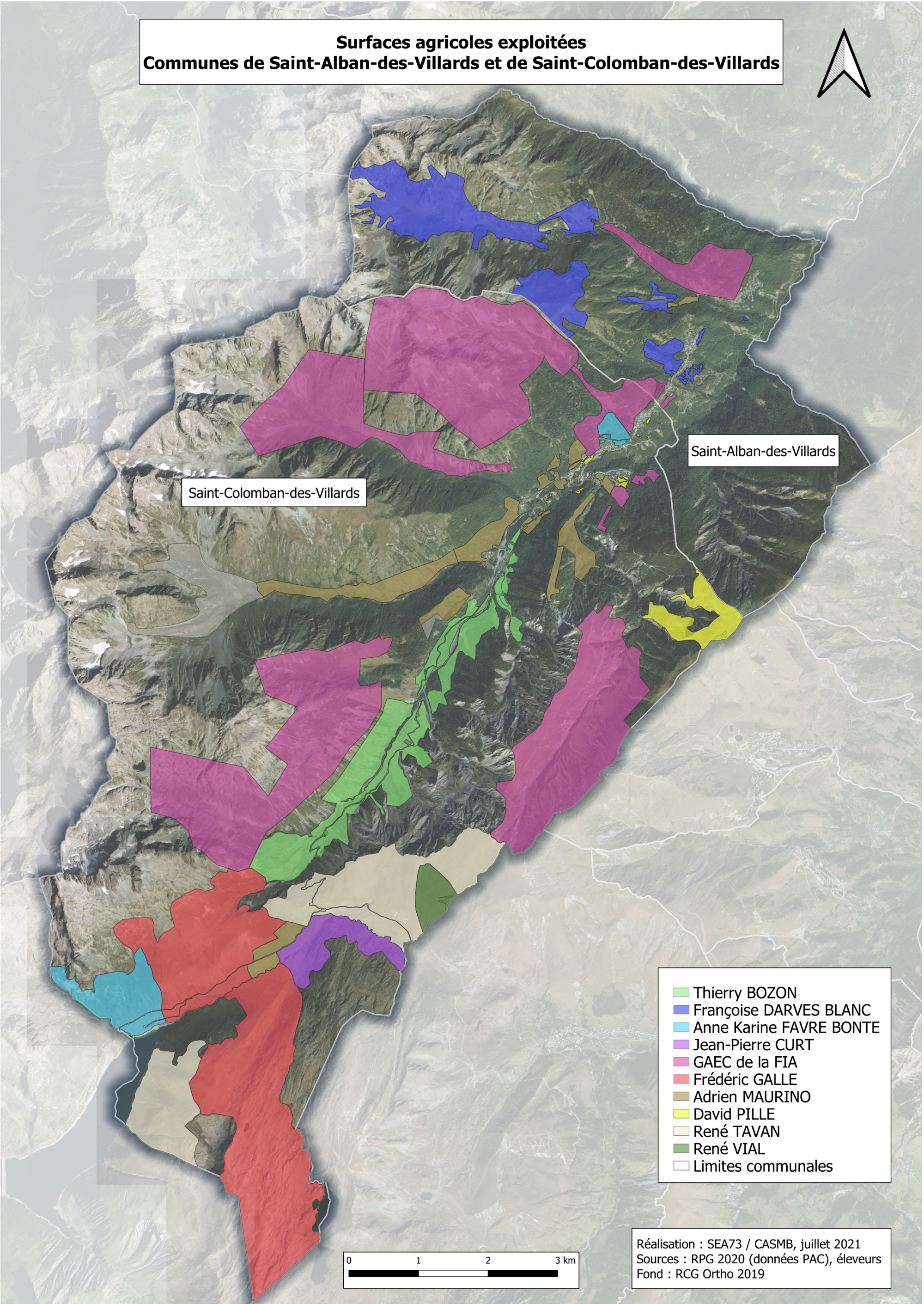
L'impact dépendrait des
choix qui en découlent :
hausse de lait/VL ou
hausse du nb de VL ?

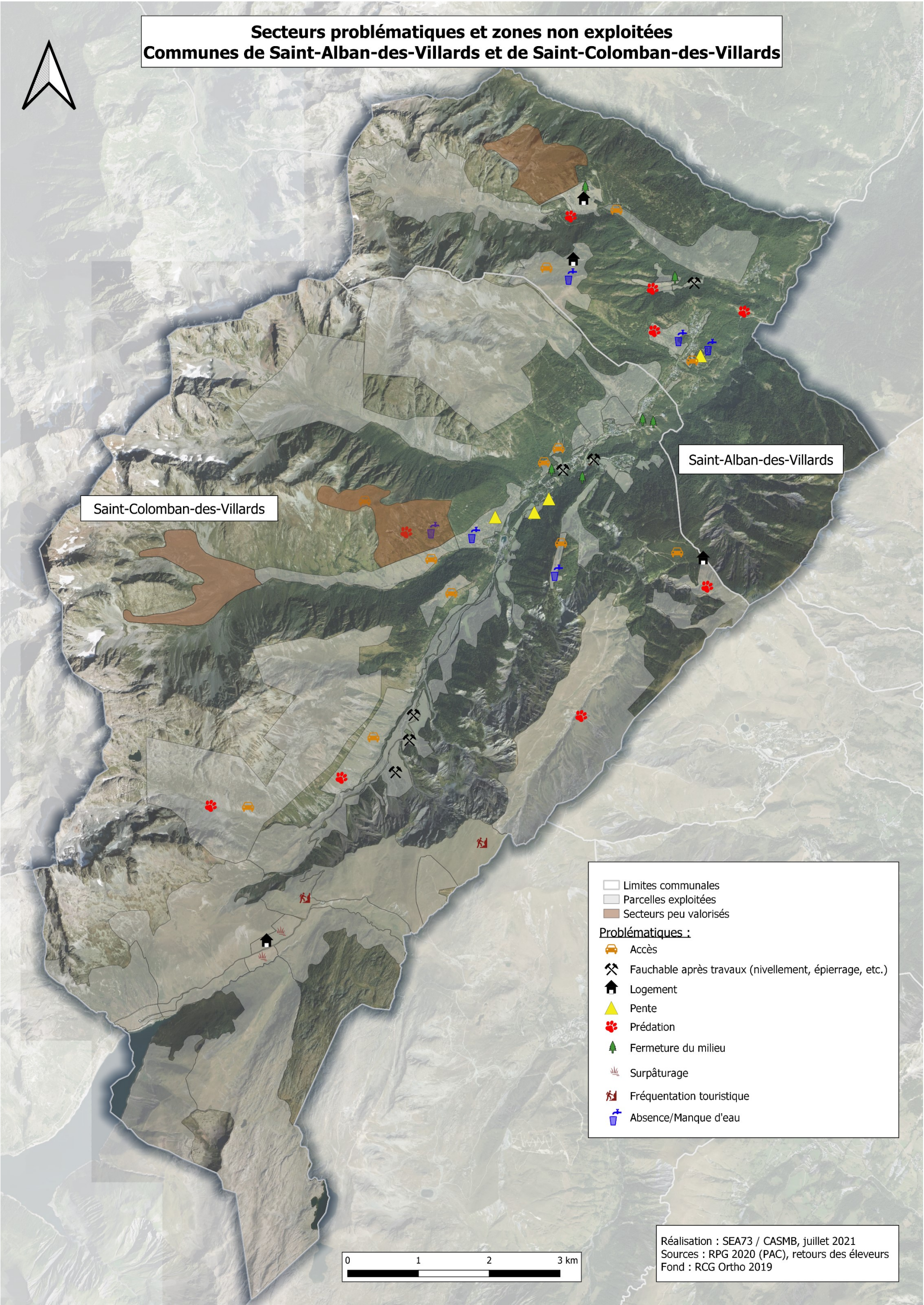
Objectifs pour le futur :

- Construction bergerie
- Augmenter le quota laitier de Florent
- A terme transmission de l'exploitation à Florent (arrêt ovins ?)



Annexe 3 : Carte « surfaces exploitées par chaque exploitant »





Compte rendu réunion avec les propriétaires et habitants

Etude foncière vallée des Villards

3 septembre 2021

Diagnostic des propriétaires sur l'avenir de l'agriculture et de la vallée est conduit en 2 principaux temps :

- ① Présentation de la synthèse des entretiens et complétude avec les participants à la réunion de ce jour.
- ② Travail collectif d'élaborations de pistes de solutions

La question posée : « En tant que propriétaire, quel regard portez-vous sur l'agriculture de la Vallée des Villards et de son avenir ? ».

➤ 8 enquêtes par téléphone (échantillon de propriétaires) à l'échelle de la zone d'études

Principe de la synthèse :

- Transmettre l'essentiel des propos de nos interlocuteurs / reflet de ce qui a été dit par les interlocuteurs.
- Pour faciliter l'échange, classement par thématique
- Chaque point peut avoir été exprimé par une ou plusieurs personnes



Pour la réalisation du présent compte-rendu, dans les diapositives suivantes, le texte écrit en noir correspond à la synthèse des 8 entretiens préalables et le **texte en rouge (partie ①)** correspond aux apports des participants à la réunion du 3 septembre.

① Présentation de la synthèse des entretiens et complétude avec les participants.

- Regards sur la situation actuelle : **Evolution du paysage de la vallée**

Un constat partagé d'une vallée dont le paysage se ferme rapidement et qui gagne les hauteurs (« la végétation gagne de l'altitude » « **dans les 10 ans qui viennent, ... la forêt sera au col** »). Certains propriétaires font le même constat sur des quartiers d'alpage et parlent d'ensauvagement. **Un propriétaire s'interroge tout de même en se demandant si cette situation est vraiment un problème et si cette situation est unique.**

VERBATIM

- « Soit on veut une vallée ensauvagée, soit on intervient ».
- « Pour continuer à avoir les paysages d'il y a qq années, il faudrait un effort important, un vrai moteur économique (et que cela serve l'activité des gens) ».
- « Est-ce que c'est un problème ? Comment est-ce que cela se passe ailleurs ».

→ Une perception plutôt négative de l'enfrichement :

- ① qui ne permet plus de voir les paysages alentours (« j'adore l'hiver car on a une impression d'ouverture »). Les propriétaires expriment le sentiment d'être envahi par la forêt et d'une nature qui reprend ses droits (« la vallée va s'ensauvager de plus en plus / la faune sauvage vient à côté des maisons »).

- ② qui pour certains génère un sentiment d'inquiétude (*« En tant qu'habitante, j'ai un sentiment d'inquiétude »*) et interroge sur la qualité de vie (*« Vous iriez habiter au milieu des arbres » ?*).

Cette perception négative est nuancée par certains ; (Par exemple : *« les bois peuvent servir à retenir les terrains / Nous avons...planté des sapins »*).

Les propriétaires disent que le travail à mener est de grande ampleur, qu'il ne faut pas (plus) attendre. Certains pensent qu'il est trop tard que c'est perdu.

- ③ Qui génère des risques et interroge sur la sécurité des habitants / propriétaires

La question de la sécurité des habitants est abordée sous plusieurs angles (avalanches, incendies,...) par les propriétaires.

VERBATIM

- *« L'enfrichement, la pousse des arbres, il y a des zones où c'est bien d'avoir de la forêt (Premier Villard avec son ravin) pour sécuriser le village. ...cibler les endroits où les arbres doivent rester. Les arbres tiennent le terrain, retiennent les avalanches ».*
- *« Autre soucis, les risques d'incendie. On arrivera à un moment où l'on connaîtra ce que connaissent les alpes du Sud ».*
- *« les forêts doivent être également entretenues ; quand il y a absence d'entretien cela (la chute des arbres) génère du danger, cela coupe les chemins ». « les arbres qui ont pris de la hauteur peuvent tomber sur les maisons avec les coups de vent »*

Très difficile en tant que propriétaire d'être capable d'assumer techniquement l'entretien.

Rendre les propriétaires responsables de leur terrain : en face de chez moi on a coupé et on tout laissé au bord de la route.

- Regards sur la situation actuelle : **une vallée aux nombreux handicaps**

« Nous sommes une des pires vallées : nous n'avons pas les alpages des autres territoires (Vanoise), un relief difficile, la concurrence avec les autres activités dans la vallée et enfin le poids de l'histoire de la vallée (guerre, difficultés du travail de la terre et la structuration du foncier) ».

- Regards sur la situation actuelle : **des difficultés avec les agriculteurs**

Avec les agriculteurs, les propriétaires ont le sentiment :

- **de subir les choses** (*« ils ne nous demandent pas pour mettre les animaux », il faudrait qu'ils « se mettent d'accord avec les propriétaires, demander si ils peuvent y aller »*)
- **et de ne pas être reconnus en tant que propriétaires** (absence de contrat de location, de loyer, dialogue difficile, notion de respect).

Il n'existe pas d'espaces de dialogue institué.

→ Certains propriétaires « promeneurs » ont un sentiment d'appropriation de l'espace et du territoire par les agriculteurs :

- **Chemins et pistes fermés** – *« autour des villages, on est obligé de traverser les parcs, même si le chien fait son travail on est impressionné » / « on se barricade chez nous » / « au moins demander à la commune de mettre des barrières amovibles sur les voies et chemins ».*
- **Chemins non entretenus** : chiens de protections autour des maisons, filets, matériel et débris laissés à l'abandon.

→ Des propriétaires font état de terrains bien entretenus, d'autres disent que les troupeaux ne font que passer et que ce n'est pas suffisant (*« quand un arbre tombe, ils font le tour avec la clôture et ensuite les épinettes poussent dedans / « il y a 15 ans la mairie a débroussaillé pour environ 15 000 € aujourd'hui c'est inexploitable » / « Tout ce qui n'est pas mécanisable n'est pas exploité. À côté de chez moi j'ai un terrain plat qui n'est pas fauché et entretenu » / « Par défaut d'entretien, les éleveurs se mettent dehors tout seul ».*

→ Les primes agricoles sont abordées avec une analyse nuancée : *« Les éleveurs ont-ils vraiment besoin de ces surfaces ? ou bien est-ce la course à la prime ? » / « Les primes ne sont pas le seul problème car qq soit les éleveurs on a un pb d'enfrichement ».*

Des interrogations de propriétaires

« Y-a-t-il assez d'éleveurs ou d'animaux sur la commune pour pâturer l'ensemble des surfaces ? »

Les éleveurs en place souhaitent-ils la présence d'autres éleveurs ?

- Regards sur la situation actuelle : **la propriété foncière**

Concernant, **l'Association Foncière Pastorale intercommunale des Villards**, plusieurs problèmes sont soulevés :

- ➔ des propriétaires sont contre l'outil AFP, car ils disent être dépossédés des terrains
- ➔ d'autres trouvent que l'AFP est un bon outil mais s'interrogent sur sa dynamique :
 - des zones de l'AFP ne sont pas assez bien entretenues
 - l'AFP ne porte aucun projet
 - le dialogue et l'échange sont difficiles avec le conseil syndical.

Les propriétaires :

- Ont des interrogations sur la dynamique démographique et les ressources humaines de la Vallée : *« 90% des habitants sont des retraités »*.
- Font ressortir les notions d'approche et d'entente collective ressort. L'indivision est également pointée comme une problématique.
 - *« Il faudrait que l'on s'entende entre nous »*.

« Il faudrait faire cesser les indivisions ». *« Plus les propriétés sont indivis moins les personnes s'en occupent »*.

⑧ Travail collectif d'élaborations de pistes de solutions

Lors de la réunion du 3 septembre, les participants à l'aide de post-it sont amenés à répondre individuellement aux trois questions ci-après.

- 1) **Dans un objectif de réduire l'avalanche verte, vous êtes éleveurs sur la vallée des Villards que vous faudrait-il sur ce territoire pour que votre travail soit facilité et pour que vous restiez éleveurs?**
- 2) **Dans un objectif de réduire l'avalanche verte, en tant que propriétaire que pensez-vous pouvoir apporter comme solution pour faciliter le fonctionnement agricole de la vallée?**
- 3) **Quelles autres solutions, voyez possible de mettre en œuvre? Solutions du quotidiens**

Une synthèse collective est ensuite réalisée en séance en regroupant par thématiques les différentes réponses. La synthèse est présentée dans les diapositives suivantes.

➤ ***Voici ci-dessous les réponses et propositions des propriétaires classées par thématique***

① Les accès

Plusieurs propriétaires ont proposé de travailler sur l'accès aux terrains à vocation agricole (autour des villages ou à l'alpage). L'accès est perçu sous plusieurs angles :

- l'accès en tant que chemin d'accès pour « désenclaver »
- L'accès en tant que surfaces accessibles et mécanisables « en retirant les pierres ».
- La notion de type d'élevage en fonction de l'accessibilité des zones pastorales et agricoles est évoquée (« vaches en bas, moutons et chèvres en haut »).

② Les ténements

La notion de ténements avec les qualités suivantes :

- Plats (« permettant un travail mécanisé, au moins en partie »)
- De grande superficie (« en un seul bloc »)

- Bien délimités
- Propres (« sans broussailles et pierres »)

Est citée plusieurs fois comme une des conditions pour lutter contre la vague verte.

④ Structuration et mobilisation du foncier

L'AFP est citée plusieurs fois comme un bon outil support de solutions. Des propriétaires proposent ainsi d'élargir le périmètre de l'AFP existante (« augmenter les surfaces de l'AFP ou bien d'en créer une autre » / « étendre le périmètre de l'AFP ») pour :

- Limiter les contraintes liées aux « multiples petites parcelles ».
- Être un interlocuteur avec les éleveurs (« laisser l'agriculture exploiter les terrains à condition de les entretenir »)

La solution d'élargissement de l'AFP nécessite pour certains propriétaires de « retrouver la possibilité de dialoguer ». D'autres propriétaires évoquent la possibilité de **se structurer en association de propriétaires (mais « pas forcément une AFP »)**.

Ces propositions rejoignent l'idée de **se rassembler pour proposer des solutions**.

Des propriétaires émettent l'idée **d'un remembrement**.

Concernant les terrains sans maître ou non utilisés, il est proposé à **la collectivité de les récupérer pour les premiers et aux éleveurs de les acheter pour les seconds**.

« Les mairies peuvent mobiliser la procédure de bien sans-maître. Sur les Villards, il y a des hectares qui peuvent grâce à cette procédure redevenir propriété de la commune ».

⑤ Contrats de location et mise à disposition des terrains

Des propriétaires sont prêts à laisser leurs terrains aux éleveurs (« je veux bien accepter la présence des bêtes sur mes parcelles » / « je suis propriétaire, je peux mettre à disposition mes terrains... »).

La mise en place de contrats est une solution plusieurs fois proposée. Ces contrats (« d'entretien », « de baux ») doivent sécuriser les éleveurs mais également les propriétaires (« sécurisation pour les deux parties »).

La question des contrats de location rejoint la notion d'entretien plusieurs fois citée :

- « l'entretien n'est pas suffisant »
- « que les éleveurs soient plus responsables et nettoient les terrains »
- « respecter les termes du contrat signé »
- « mettre en place des contrats avec les éleveurs avec obligation d'entretien des terrains accessibles »
- « faire en sorte que les terrains encore ouverts soient mieux entretenus puis voir ce que l'on peut faire du reste ».

L'appui d'une tierce structure est évoquée pour suivre la qualité du travail réalisé.

⑥ Dynamique collective agricole locale et manières de faire

Des propriétaires proposent de **travailler sur la dynamique agricole** en « proposant de faire venir plus d'exploitants pour exploiter au mieux le potentiel des terrains ».

Matériel et pratiques adaptées au territoire
Les propriétaires pensent qu'il faudrait **utiliser du matériel « adapté aux terrains villarins » ou à la montagne** (le Beaufortain et la Suisse sont cités en exemple).

⑦ Boisement

1° L'action sur les arbres (bucheronnage / taille) est une solution également avancée :

Des propriétaires disent qu'il « faut **accepter que des arbres soient coupés afin de libérer de l'espace** ». D'autres pensent « qu'il faut tailler 2 arbres sur 3 ou 4 ».

2° Plus largement un questionnement émerge sur **la gestion forestière** :

« développer l'exploitation forestière »

Faire « une association de propriétaires de forêts afin de **négoier des ventes de coupes de bois sur de grandes surfaces** »

3° Certains disent qu'il faut également **être des « propriétaires responsables** assumant de l'élagage, du bucheronnage d'arbres dangereux ou encore le nettoyage des arbres morts »

⑧ Partage de l'espace

Des solutions sur la question des chemins et de la circulation des habitants sont proposées :

- *La mairie est plusieurs fois citée comme un interlocuteur :*

« au moins demander à la commune de mettre des barrières amovibles sur les voies et chemins » / « rencontrer les mairies pour voir ou placer les passages canadiens, les poignées, etc. ».

- *permettre la circulation sur les chemins en « installant des dispositifs de fermeture simples et ensuite en fin de pâture retirer les filets pour libérer l'accès aux prés » ou « en laissant libre les grands chemins ».*
- **Engager un travail sur les chiens pour éviter la divagation et les éduquer**

⑨ Dialogue

Des propriétaires souhaitent être respectés dans leur relation avec les éleveurs (*« pour un bon fonctionnement, il faudrait un respect des propriétaires et de leurs terrains »*) et engager une relation réciproque plus suivie avec les éleveurs (*« avoir plus de dialogue avec les éleveurs pour connaître leurs souhaits » / communication avec les propriétaires dans un esprit d'ouverture et de compréhension mutuelle sans a priori »*).

La création d'un espace de dialogue apparaît comme un préalable à la mise en place d'actions.

⑩ Les autres solutions (en dehors de l'agriculture) pour lutter contre la vague verte

Des propriétaires abordent la question **d'un développement touristique s'appuyant sur la nature** (« parc, etc., loisirs organisés ») et qui vont au-delà de la « balade ».

Annexe 6 : Compte rendu des rencontres avec les exploitants et les élus

Vendredi 21 janvier 2022

Mairie de Saint Alban des Villards

Dans le cadre du diagnostic agricole et pastoral sur les communes de Saint Colomban et Saint Alban des Villards, les représentants de ces deux communes, accompagnés de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc et de la Société d'Economie Alpestre de Savoie, ont souhaité rencontrer plusieurs exploitants, pâturant sur ces deux communes.

L'objectif était d'évoquer l'exploitation de surfaces ciblées comme zones à enjeux pour le maintien de l'ouverture paysagère et trouver des solutions aux problématiques rencontrées par les exploitants.

A- Thierry Bozon

A1. rive gauche -en face foot (30 ha qui posent pb)

- La vision du développement de l'enrichissement est partagée par Thierry.
- Cette zone est en partie en propriété privée. Cette zone n'est pas mécanisable donc un broyage mécanique est impensable.
- Gestion du pâturage actuelle : Thierry fait un seul grand parc pour que les vaches puissent avoir de l'espace en cas d'attaque de loup. [\[CT1\]](#)
- Prospective : Thierry va diminuer son effectif d'animaux d'une vingtaine de bêtes [\[CT2\]](#) . Pour lui, la gestion de la broussaille ne passe que par un traitement manuel chimique. A ce jour, sans certificat de produits phytos (formation obligatoire), cette solution ne peut être envisagée. L'exploitation va acquérir 25 chèvres et quelques brebis mais l'éleveur reste très sceptique sur cette force de frappe.
- Conclusion : il n'y a pas de pistes d'amélioration proposées à ce jour

A2. Rive droite (20 ha) ; bord de route ;

- Développement d'une friche d'églantiers
- La partie sous la route est mécanisable. L'éleveur effectue un broyage tous les 4 ans.
- L'autre partie « au-dessus de sapey d'en bas, le chouchou, derrière chalet de l'église » n'est pas mécanisable. Pour l'éleveur, la gestion de la broussaille ne passe que par un traitement manuel chimique.
- Engagement : l'éleveur s'engage sur la partie mécanisable à broyer plus souvent et à faucher les refus (herbes) [\[CT3\]](#) . Par contre sur l'autre partie, aucun engagement n'est pris.

Information générale : le projet d'installation de Mr Sornet avec des chèvres est complètement distinct de Thierry BOZON. Il y a bien 2 exploitations. Il y a uniquement à ce jour une « entre aide » via le bâtiment. Chaque exploitation gère ses parcelles.

Thierry Bozon dit ne pas avoir besoin de foncier supplémentaire, mais ne souhaite pas libérer du foncier pour autant.

B- Adrien Maurino

Information générale : Le grand point noir de l'exploitation d'Adrien Maurino reste son bâtiment. La construction d'un nouveau bâtiment conditionne la poursuite de son activité sur St Colomban des Villards. Son crédit pour le bâtiment actuel court jusqu'à fin 2025 mais un pré projet avait été accepté par la banque pour 2024. A. Maurino embauche une salariée en CDI à temps complet. Un permis de construire avait été refusé sur l'emplacement pré fléché en 2010.

Mr le maire a échangé avec la DDT (Mme Riberon) et ne comprennent pas pourquoi le permis a été refusé.

- Conclusion : Adrien doit envoyer à la Mairie ainsi qu'à la Chambre d'Agriculture un exemplaire de son permis refusé pour s'assurer qu'à ce jour ce projet puisse voir le jour. L'objectif serait de déposer un permis pour la fin d'année 2022.

B1. Combe de Tepey

- Cet alpage est compliqué puisqu'il n'y a pas d'accès. Il faut compter 45 min de marche pour arriver au bas de l'alpage.
- Gestion du pâturage : actuellement seul le bas de l'alpage est utilisé par quelques génisses pris en pension et selon les années les vaches laitières après 45min de marche. Avec le loup, Adrien avait arrêté de mettre des génisses sur le haut.
- Prospective : un projet de piste permettrait de mieux valoriser la partie basse par des vaches laitières et une surveillance des autres animaux comme génisses. Avec le projet d'un nouveau bâtiment, Adrien élèvera ses génisses (augmentation d'une vingtaine d'animaux d'ici 2025).
- Adrien n'est pas opposé à laisser les parties hautes pour un pâturage via des brebis

B2. Chalet Montrond (à côté Tepey) ; 15 ha

- Aujourd'hui cet alpage n'est pas vital pour l'exploitation
- Adrien est prêt à s'engager à parquer des vaches taries et génisses prêtes (10-15 bêtes) pour entretenir la zone. Avec une piste vers la combe du Tepey, il serait envisageable d'aller pâturer avec les laitières (- de 10 min de marche).

Ornet : intérêt de reprofiler la piste dangereuse pour pouvoir mettre des places de traite et améliorer la gestion du pâturage.

C- Françoise Darves Blanc

Bonne initiative des communes, pour traiter les problématiques liées à la vague verte. Mais quel est l'objectif des communes derrière cela.

> Réponse Commune : si les communes ne font rien maintenant, arrivée à un point de non-retour sur l'exploitation des zones : besoin de maintenir des paysages ouverts au niveau des hameaux. L'objectif est également de faciliter la situation pour les propriétaires privés. Nécessité également de faciliter la conciliation des usages (les communes reçoivent de nombreuses plaintes des particuliers (patous, sentiers...)).

La plupart des terrains ont été pris par Françoise à l'état très dégradé embroussaillage très important forêt). Problème de la non-maîtrise du foncier (terrain privé, les propriétaires n'autorisent pas à couper du bois + pas d'assurance de garder ce foncier sur le long terme donc travail potentiellement à perte)

Absence des agriculteurs de la commission agricole de la commune, il serait bien que des exploitants soient intégrés à cette commission.

> Réponse Commune : les commissions ne peuvent être composées que d'élus. Mais possibilité de créer des comités consultatifs sur la thématique agricole. Nécessité de recréer des espaces de dialogue.

C1. Secteur le Bessay / le Frêne

Ces secteurs de pâturage sont situés à proximité des hameaux et soumis à une dynamique de refermeture. Il serait pertinent de mettre en œuvre des travaux de reconquête et d'équipement. Cependant le foncier est très majoritairement privé.

Dans un premier temps l'objectif pour la commune de Saint Alban est de prendre contact avec certains propriétaires pour évoquer la remise en état un chemin d'accès à ce secteur. Cela permettra à Françoise de passer en tracteur et de pouvoir réaliser des opérations de broyage de la végétation.

Dans un second temps, la commune souhaiterait réunir les propriétaires sur site à l'automne 2022 afin d'évoquer la mise en place d'un chantier de coupe de bois sur ce secteur.

C.2 Secteur du Chasselard

Une partie du secteur (principalement en propriété communale) n'est plus pâturée par Françoise depuis plusieurs années. Ce secteur en forte pente, directement au-dessus de la route départementale pourrait être proposé à la location à David Pille.

Au-dessus le foncier est majoritairement en propriété privée. La pente est faible, mais le reboisement forestier est fort. Françoise serait prête à arrêter l'exploitation de cette zone.

L'objectif pour la commune serait de fédérer les propriétaires de ce secteur autour d'un projet commun de remise en valeur agricole. L'objectif serait de trouver un nouvel exploitant pour ce secteur. Ensuite un chantier de bois énergie pourrait être remis en place pour reconquérir des surfaces en herbes. Une fois les terrains remis en état, il serait possible de réaliser de la pâture voir de la fauche pour les secteurs les plus accessibles.

C.3 Secteur de Turiande

Cette partie de l'alpage de la Combe du Merlet appartient à la commune de Saint Alban des Villard. Il est loué à Françoise Darves Blanc via une convention pluri annuelle de pâturage. Ce secteur n'est plus pâturé depuis plusieurs années car excentré de l'alpage, difficile d'accès, sans logement et manquant de ressource en eau. L'exploitante serait prête à sortir ce secteur de son contrat de location.

Prospective : il paraît difficile de proposer ce secteur à un autre exploitant. Des équipements seraient à créer mais les investissements paraissent difficilement justifiables au vu de la faible ressource fourragère de ce secteur.

C.4 Secteur de Leschaux

Zone pâturée par Françoise Darves Blanc en propriété communale. Problématique concernant le chalet construit historiquement par la famille Darves Blanc sur ce secteur. A qui appartient-il ? Communal cultif ?

Les élus de Saint Alban se chargent de cette question.

C.5 Secteur Le Balais

Secteur en propriété communale attribué à Françoise Darves Blanc via sa convention pluriannuelle de pâturage.

Environ 3 semaines de pâturage pour 500 ovins. Ces dernières années, Françoise délègue le pâturage de cette zone au GAEC de la Fia. Cette zone est problématique à exploiter car il n'y a qu'un accès pédestre et il n'y a pas de logement sur place. Cependant l'exploitante ne souhaite pas soustraire cette surface de son contrat de location.

D- GAEC de la Fia (représenté par Maurice Girard)

Le Gaec exploite plusieurs alpages et surfaces pastorales d'intersaison sur les communes de Saint Alban et Saint Colomban. Le GAEC embauche jusqu'à 4 bergers pour garder les troupeaux sur les différents alpages.

D.1 Secteur Lachenal / Villard Martinan

Secteur globalement mécanisable. Cependant on note le développement de nombreux arbres. Objectif : mettre en place des travaux d'abattage de bois. Une fois les terrains remis en état le GAEC s'engage à entretenir régulièrement les surfaces via broyage mécanique.

D.2 Secteur de la Combe des Roches

Cet alpage en propriété communale est exploité par le GAEC pour le pâturage d'un troupeau de 800 ovins. Il n'y a pas de contrat de location établi.

Sur le secteur du plateau du Pâtre on note le développement de jeunes feuillus. Cet alpage ne présente que peu d'intérêt pour le GAEC : accès uniquement pédestre, non mécanisable, pas de logement pour les bergers.

Le GAEC serait prêt à renoncer à l'exploitation de cet alpage.

Prospective : en vue de l'attribution de cet alpage à un autre exploitant, il serait impératif de réfléchir à la mise en place d'un logement.

D.3 Secteur de la Combe de Montrond

Cet alpage est composé d'environ 2/3 de foncier communal et 1/3 de foncier privé.

Il n'y a pas de contrat de location établi.

Cet alpage peut accueillir 700 à 800 ovins pour 100 jours de pâturage environ. Cependant il n'y a pas de chalet et la prédation est souvent marquée sur cet alpage.

Le GAEC serait prêt à renoncer à l'exploitation de cet alpage.

Prospective : en vue de l'attribution de cet alpage à un autre exploitant, il serait impératif de réfléchir à la mise en place d'un logement.

D.4 Secteur Combe de la Croix

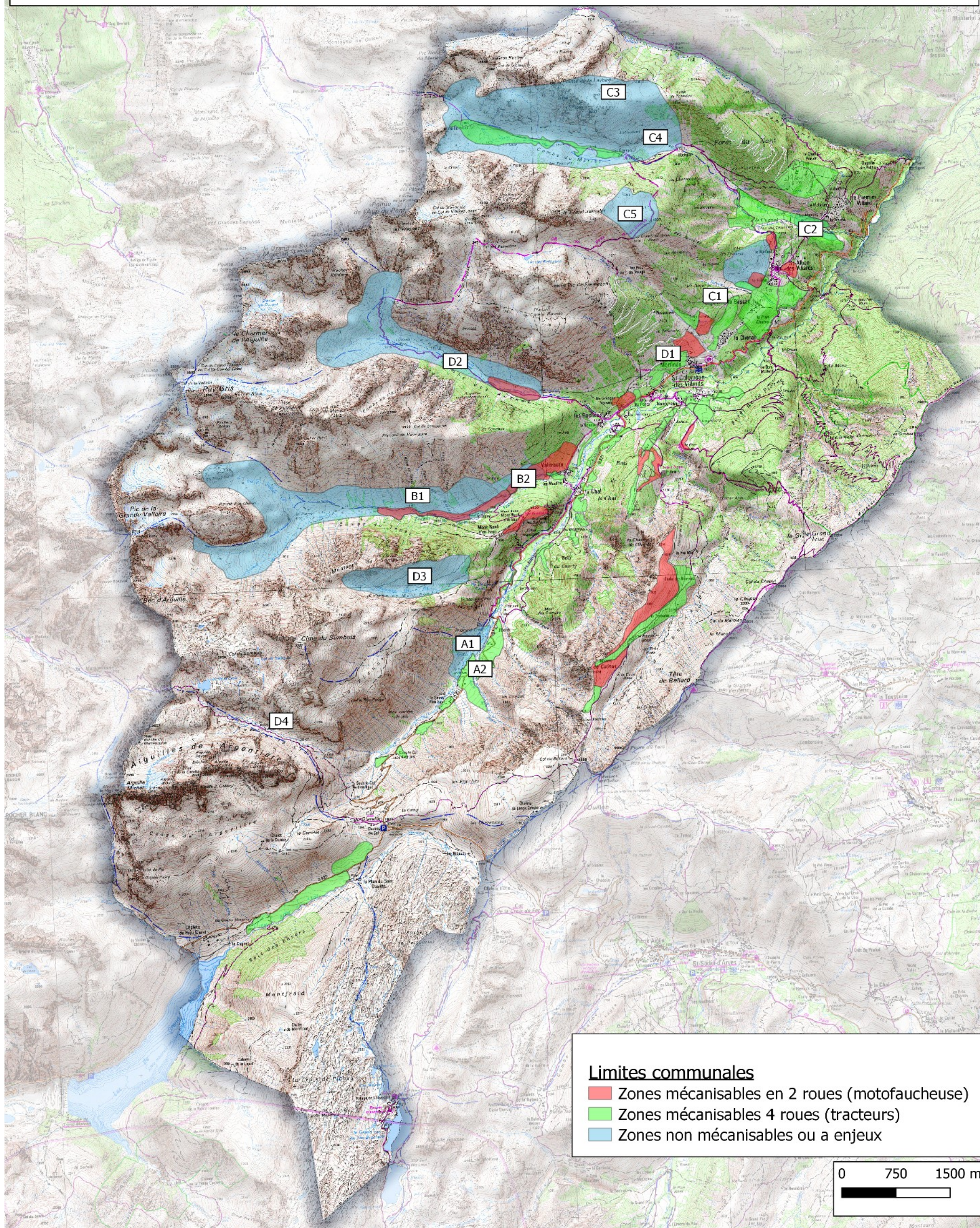
Cet alpage exploité par le GAEC est en propriété communale. Cependant, il n'y a pas de contrat de location établi.

Cet alpage est compliqué à exploiter car il n'y pas de logement sur place, les bêtes se divisent rapidement en plusieurs lots sur cet alpage, elles sont donc difficiles à garder et à regrouper. Et cela renforce d'autant la pression de prédation.

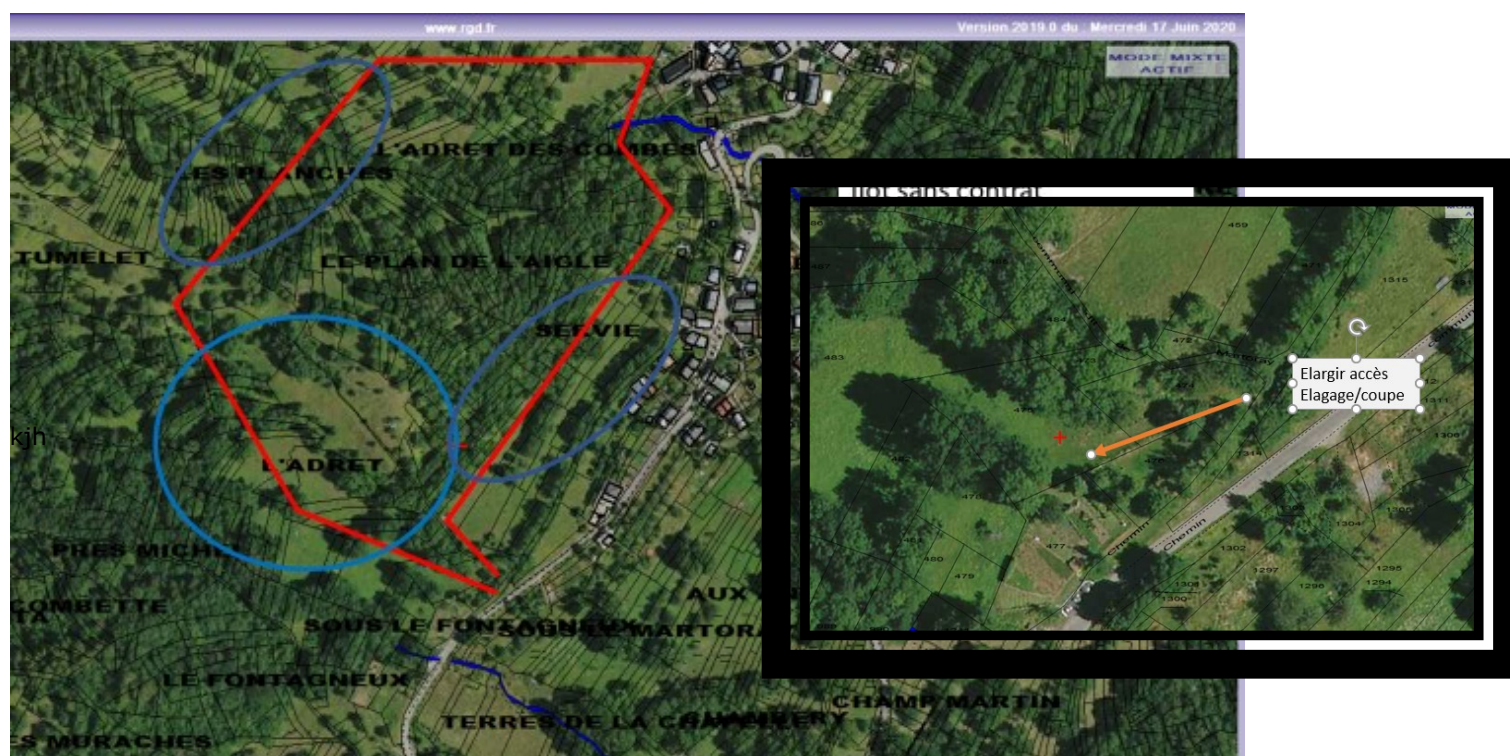
Prospective : en vue de l'attribution de cet alpage à un autre exploitant, il serait impératif de réfléchir à la mise en place d'un logement.

Localisation des secteurs problématiques ou à enjeux

Communes de Saint-Alban-des-Villards et de Saint-Colomban-des-Villards



Annexe 7 : Exemple de projet d'amélioration d'entretien avec Françoise DARVES BLANC



Pistes de discussion :

1. Avec un élargissement de l'accès sur le bas, Françoise pourrait passer avec son tracteur et donc entretenir mécaniquement toute la zone bleu ciel. Aujourd'hui cet entretien se fait avec un broyeur manuel très chronophage en temps. Avec des réunions sur place, des projets de coupes de bois avec les propriétaires privés pourraient faciliter et dynamiser cet entretien. Ces terrains sont privés mais une aide technique de la commune mais aussi dans un rôle de facilitateur de projet serait un plus.
2. Sur la partie haute, Françoise réfléchit à augmenter la pression de pâturage et faisant passer d'autres animaux après son troupeau.